



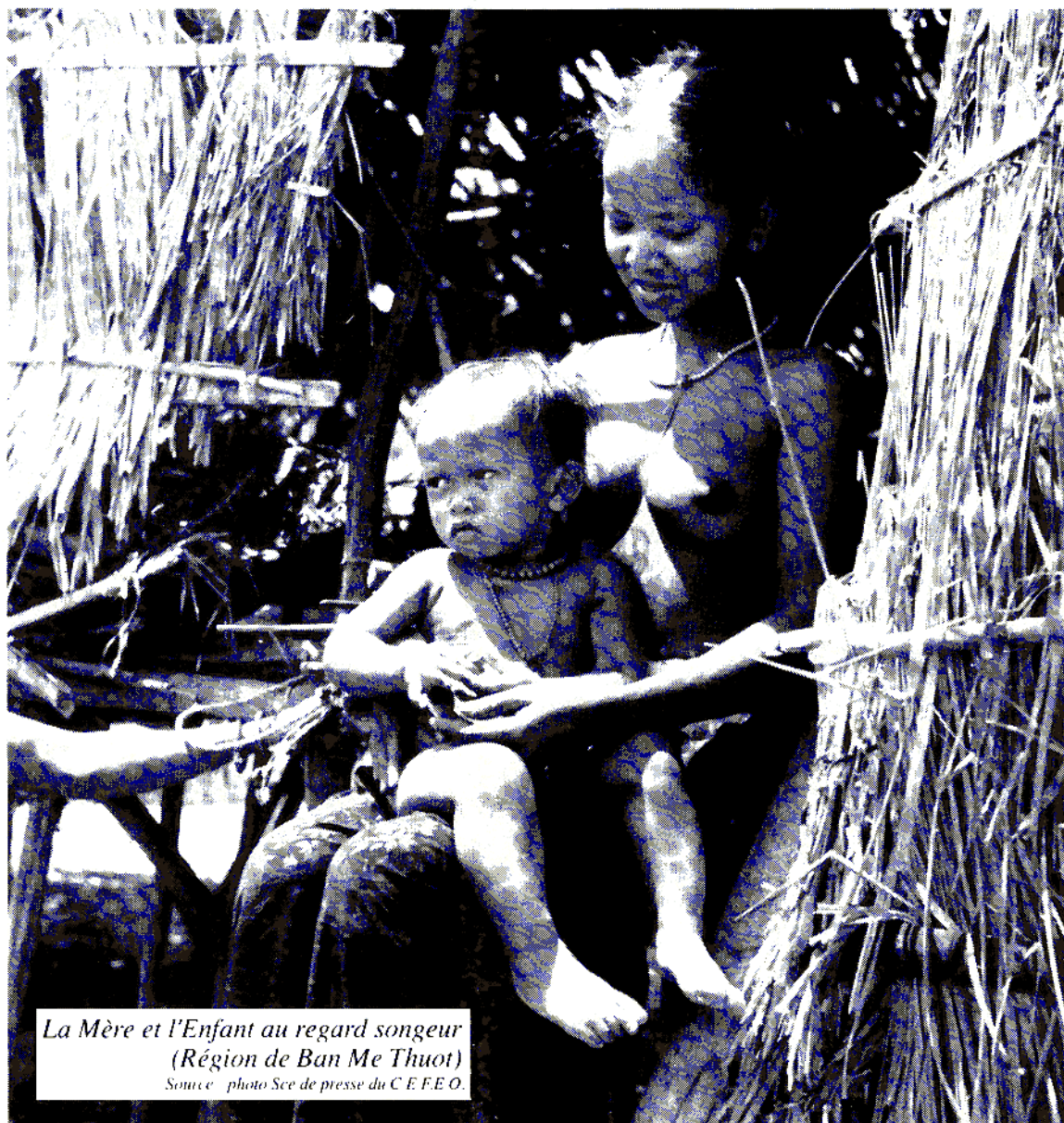
Bulletin de L'A.N.A.I.

4e trimestre 1988
octobre-novembre-décembre

Publié par
L' Association Nationale des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois,
agrée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél 42.61.41.29, CCP 21897-05 V Paris

Avec la participation du
Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien,
agrée par le Ministère des Affaires Sociales, 42, rue Cambronne, 75015 Paris, Tél
45.67.01.20

INDOCHINE



*La Mère et l'Enfant au regard songeur
(Région de Ban Me Thuot)
Source - photo Soc de presse du C.E.F.E.O.*

SOMMAIRE

EDITORIAL DU PRESIDENT.....	page 3
DATES A RETENIR.....	page 3
LES MONUMENTS DU JARDIN TROPICAL DE VINCENNES.....	page 4
ALERTE ROUGE.....	page 7
VIETNAM D'AUJOURD'HUI.....	page 8
MORT DE TRUONG CHINH.....	page 9
LES BATEAUX DE L'INDOCHINE.....	page 10
LE COMITE NATIONAL D'ENTRAIDE EN GUYANE.....	page 11
BIOGRAPHIE : AMIRAL COURBET.....	page 14
BIENTOT LE TET 1989.....	page 16
POUR NOUS RAPPELER ... LA NUIT EN BROUSSE.....	page 18
LA PAGE DE MADAME ANAI.....	page 20
NOUVELLES DES SECTIONS.....	page 21
INFORMATIONS SOCIALES.....	page 28
COURRIER DES LECTEURS ET AVIS DE RECHERCHE.....	page 29
DERNIERS ECHOS DU VIETNAM.....	page 30
PAGE DU TRESORIER.....	page 31

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS (Régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente d'Honneur	: Mme Charles BASTID
Président national	: Général Guy SIMON
Vice-présidents délégués	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Général Hubert LOIZILLON
"	: Colonel Jean FELIX
"	: Colonel Guy DEMAISON
"	: Colonel Guy BACHMANN
Secrétaire général	: M. François LE BOUTEILLER
Secrétaire général adjoint	: M. Guy VIVIER
Trésorier national	: Lt-Colonel René BLAISE

Administrateurs

Mme René COLIN, Colonel Olivier DUSSAIX, Mme Serge de LABRUSSE, Colonel Albert LENOIR, Lt-Colonel Albert MARIE, M. PHAM HUU THIEN, Colonel André ROTTIER, M. Michel ROUX, Colonel André TEULIERES, Mme Antoine VIDAL de la BLACHE

Délégué du Président National auprès des sections : Colonel Georges Poupard.

Conséquences de la grève des PTT sur la distribution du bulletin du 3e trimestre.

Le bulletin du 3e trimestre a été remis aux services postaux le 12 octobre, et à l'heure où nous mettons sous presse, un certain nombre d'adhérents n'ont peut-être pas

encore reçu leur exemplaire et ne le recevront sans doute jamais plus...

Nous sommes navrés de ce contre temps et nous demandons à ceux qui seraient dans ce cas de nous le faire savoir. Nous leur expédierons le bulletin manquant.

La Rédaction

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire
des papiers de presse :
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :
Général Guy SIMON

Directeur de la rédaction :
F. LE BOUTEILLER

Secrétaire de la rédaction :
Madeleine BARET

Adresse de la revue :
15, rue Richelieu
75001 Paris
Tél. : 42.61.41.29

Réalisation graphique :
Scoop Presse Normande
27 - Evreux - 32.39.50.50

Impression : 27 Offset -
Gravigny - Eure

Routage : Publi-routage
Montreuil-s/Bois

EDITORIAL DU PRESIDENT

L'après-midi du 21 avril 1984, veille de Pâques, un incendie a ravagé le temple cochinchinois du jardin tropical du bois de Vincennes. Envoyé par la province de Thu Dau Môt à l'exposition coloniale de 1907, transformé pendant la grande guerre en hôpital de tirailleurs annamites (*), ce temple avait été dédié en 1920 aux Vietnamiens morts pour la France. L'empereur Khai Dinh était venu de Hué en 1922 pour confirmer cette vocation.

C'est afin d'entretenir ce temple et d'y perpétuer des cérémonies commémoratives que l'Association du Souvenir Indochinois a été fondée en 1917 par un groupe de Français fidèles à l'Extrême-Orient. Vous savez qu'en 1981 cette association a fusionné avec l'ANAI.

A bien des égards l'incendie de 1984 est une catastrophe. Du point de vue artistique, la disparition de cet édifice de bois précieux, couronné de tuiles vernissées, garni de meubles rares, cause une perte irréparable au patrimoine français. Du point de vue moral et patriotique, elle expose au risque de l'oubli le sacrifice des combattants vietnamiens pour notre pays.

Que faire ? Pendant deux ans nous avons essayé d'intéresser le Ministère de la Culture à l'érection sur le même site d'une maison de la civilisation et du souvenir indochinois. C'était l'occasion, en effet, d'unir deux projets éducatifs, tous deux nécessaires aux jeunes générations. Vaine tentative ! Le ministère a répondu qu'il voulait bien s'occuper de restauration, mais non de reconstruction.

Reste au moins l'ardente obligation de rétablir d'urgence un lieu de mémoire ; les anciens du Souvenir Indochinois nous rappellent ce

devoir. Une maquette du monument aux morts est à l'étude ; elle pourrait prendre l'apparence d'un modèle réduit du temple initial. La Ville de Paris envisage de participer largement au financement si nous manifestons notre engagement.

C'est pourquoi le conseil d'administration de l'ANAI a décidé d'ouvrir une souscription nationale. Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et de lui donner la plus grande audience. Gardiens du culte des morts pour la Patrie, propagandistes de l'action de la France en Indochine, prenons en charge à plein coeur le souvenir des Indochinois tombés sur notre sol, loin de leur pays, pour la défense du nôtre.

Le Général de Division
Guy SIMON

Président de l'ANAI et du CNE

(*) Jumelé de ce fait avec le carré militaire indochinois du cimetière de Nogent-sur-Marne

DATES A RETENIR

— Réunion du conseil d'administration :
2 mars 1989 à 14 h 30

— Cérémonies anniversaires des combats de mars
1945 contre les Japonais :

— 5 mars 1989

. 11h dépôt de gerbes avenue du Général Lemonnier,
. 13 h déjeuner à la Mutualité des rescapés du 9 mars
1945.

— 12 mars 1989

. 10 h 30 dépôt de gerbes aux Invalides,

. 11 h messe solennelle en l'église Saint-Louis des
Invalides,
. 18 h 15 ravivage de la flamme de l'Arc de Triomphe.

— Journée nationale de l'ANAI : 22 avril 1989

. 9 h 30 congrès des présidents de section,
. 15 h assemblée générale de tous les adhérents de
l'ANAI à la maison Sainte-Thérèse des Orphelins et
Apprentis d'Auteuil - 40, rue La Fontaine - Paris
16ème
(Métro : Jasmin - RER : Maison de la Radio).

LES MONUMENTS DU JARDIN TROPICAL DU BOIS DE VINCENNES

"Lorsque, fin 1939, nous débarquâmes à Marseille, venant d'Indochine, nos supérieurs nous firent la déclaration suivante :

"Soldats d'Indochine, le gouvernement français vous a fait installer une base militaire à Fréjus (Var) avec casernements, hôpital, station climatique, cimetière, etc.

"Sa Majesté Khai-Dinh, votre Empereur, vous a fait don d'un temple pour vous permettre de perpétuer votre culture et vos traditions millénaires..."

Erigé dans l'enceinte du jardin colonial, au bois de Vincennes, ce temple nous permet ainsi, chaque année, à l'occasion de la fête des Morts, avec l'aide de l'association "Le Souvenir Indochinois", de célébrer le culte de nos ancêtres et l'hommage dû à nos aînés de 1914-1918."

DUONG VAN DE

Président de l'Union des anciens combattants et volontaires vietnamiens de 1939-1945 en France.

Historique des monuments du jardin tropical du Bois de Vincennes

En lisière du bois de Vincennes, l'avenue de la Belle Gabrielle sépare le domaine de la ville de Paris de celui de la commune de Nogent-sur-Marne. Au 45 bis de cette avenue frontière, s'ouvre une immense jardin qui abrite les bureaux et laboratoires du Centre international de recherches agronomiques pour le développement (CIRAD), avec deux départements :

1. L'Institut de recherches d'agronomie tropicale et des cultures vivrières (IRAT),

2. le Centre technique forestier tropical (CTFT).

L'histoire du "jardin tropical", qui fut en son temps un jardin d'essai colonial, commence en 1860 quand l'Etat cède le bois de Vincennes à la ville de Paris, moins une parcelle réservée au profit du Muséum d'histoire naturelle. A l'occasion de l'exposition coloniale de 1907, des pavillons représentant nos possessions outre-mer y sont édifiés. Le Ministère des Colonies s'en empare et y installe les laboratoires de "l'Institut colonial", ancêtre du CIRAD/IRAT.

En 1917, un groupe de Français ayant vécu en Indochine décide de se substituer aux familles de nos tirailleurs originaires de la péninsule, morts pour la France loin de chez eux, tant pour s'occuper de leurs sépultures que pour trouver un lieu convenable où serait honorée leur mémoire. Ainsi prend naissance "Le Souvenir Indochinois" qui remplit sa pieuse mission jusqu'en 1981, année où son président en exercice, M. Angladette, décide de fusionner son mouvement avec l'Association nationale des anciens d'Indochine (ANAI).

C'est au jardin colonial qu'est choisi un lieu de culte : un temple de style annamite, à l'origine une maison communale, construite par les habitants de la province de Thu dau Mot et envoyée par eux à l'Exposition coloniale de Marseille en 1906. Le gouvernement français en fait l'acquisition et la fait réédifier dans le jardin colonial, à l'occasion de l'exposition de 1907 ; il en accorde la

jouissance au Souvenir Indochinois, qui en assure la restauration et la décoration (céramique, autels, objets du culte).

En 1919, l'empereur d'Annam, Khai Dinh, envoie un ambassadeur en France, porteur d'un rescrit (daté du 28 février) dédiant ce temple aux esprits des soldats annamites morts pour la France en 1914-1918. La cérémonie dédicatoire a lieu le 9 juin 1920, en présence de M. Albert Sarraut et du Maréchal Joffre. Après la seconde guerre mondiale, les Indochinois tombés au champ d'honneur entre 1939 et 1945 y sont honorés comme leurs camarades de la grande guerre.

Si pour les Annamites confucéens le culte est célébré dans ce temple commémoratif, les Indochinois chrétiens ont leur souvenir perpétué par une grande stèle de pierre, à proximité du temple annamite. Pour les Cambodgiens et Laotiens un "phnom" est édifié au même endroit, sur le modèle des plus beaux spécimens de l'architecture religieuse de Phnom-Penh. Ces deux monuments, qui forment un tout avec le temple, ont été construits entre 1918 et 1922.

Le 21 avril 1984, le temple est détruit par un incendie. Sa reconstruction avec l'aide de la ville de Paris est à l'étude.

Le 2 novembre 1982 au temple cochinchinois du bois de Vincennes, le Général Simon présente des baguettes d'encens en hommage aux Vietnamiens morts pour la France.

A gauche, au troisième rang, le député Belorgey, président à l'époque du Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien.



Le temple du Souvenir Indochinois

Détruit par l'incendie en avril 1984, le temple du Souvenir Indochinois caché en plein bois de Vincennes, était un haut lieu de l'architecture vietnamienne.

On peut découvrir à Paris et dans la région parisienne un certain nombre de monuments asiatiques, tels que pagodes, pavillons, de construction ancienne ou récente. On connaît bien sûr la pagode du bois de Vincennes — un reste de la fameuse exposition coloniale de Paris de 1931 — transformée aujourd'hui en temple bouddhique. Mais qui a déjà entendu parler du temple du Souvenir Indochinois, situé dans ce même bois de la capitale ?

Il est hélas désolant que plus personne aujourd'hui ne puisse contempler ce temple, merveille de l'architecture vietnamienne, depuis sa destruction totale, le 21 avril 1984, dans un incendie dont on ignore l'origine.

Ce temple, enchâssé dans un magnifique décor paysager de style extrême-oriental, qui plongeait le promeneur émerveillé dans un univers étrange, d'un calme impressionnant, dressait son élégante bâtisse en bordure du bois de Vincennes, sur le terrain du jardin tropical, lieu abritant des organismes de recherches agronomiques et forestières.

Mais quelle était donc l'origine de ce monument ? Quelle fut son histoire ?

Exposition coloniale

A la demande des organisateurs de l'exposition coloniale de Marseille de 1906, des charpentiers, des menuisiers et des sculpteurs de la localité de Thu Dau Mot, en Cochinchine, concevaient et exécutaient ce qui était en réalité un dinh ou maison communale.

Dans le Vietnam traditionnel, le dinh avait un rôle à la fois civil et religieux. Là, s'accomplissaient tous les actes de la vie de la communauté (problèmes d'administration et de justice intérieurs, déroulement des fêtes et des cérémonies rituelles de l'année). L'autel et la tablette du génie protecteur du village (Thành Hoàng) y étaient également abrités.

Présenté comme une "maison de riche annamite" et dénommé "maison cochinchinoise", ce dinh fut édifié à l'exposition de Marseille de 1906 où il servit de pavillon de présentation de l'artisanat local. Après l'exposition, il fut démonté, transporté et réédifié dans le jardin colonial — aujourd'hui jardin tropical — à l'occasion d'une nouvelle exposition coloniale, celle de Nogent-sur-Marne de 1907. Une pièce d'eau bordait la façade postérieure de la "maison" que contournait une vaste ter-



Le temple avant l'incendie.

rasse où les visiteurs, parmi lesquels le président de la république Armand Fallières, venaient déguster le thé des planteurs "indochinois".

Acquise par le gouvernement français, la "maison cochinchinoise" resta définitivement sur l'emplacement choisi pour son exposition au jardin colonial.

Au cours de la première guerre mondiale, de nombreux soldats et travailleurs vietnamiens périrent sur le sol français. L'Association du Souvenir Indochinois, créée en 1917, afin d'hono-

rer la mémoire de ces "âmes errantes", décida de leur consacrer un monument dans le but de célébrer leur culte funéraire, comme il était d'usage dans leur pays. Le choix se porta sur la "maison cochinchinoise". Depuis lors, elle fut appelée "Temple du Souvenir Indochinois".

En 1920, l'empereur d'Annam, Khai Dinh, père de S.M. Bao Dai, consacra les mérites de ses compatriotes morts en terre étrangère par un rescrit finement calligraphié. Au cours d'une visite

ASSOCIATION DES NUNGS EN FRANCE

Siège social : 10, rue de l'Echelle
78570 Chanteloup-les-Vignes
Tél. : 39.74.22.86

COMMUNIQUE

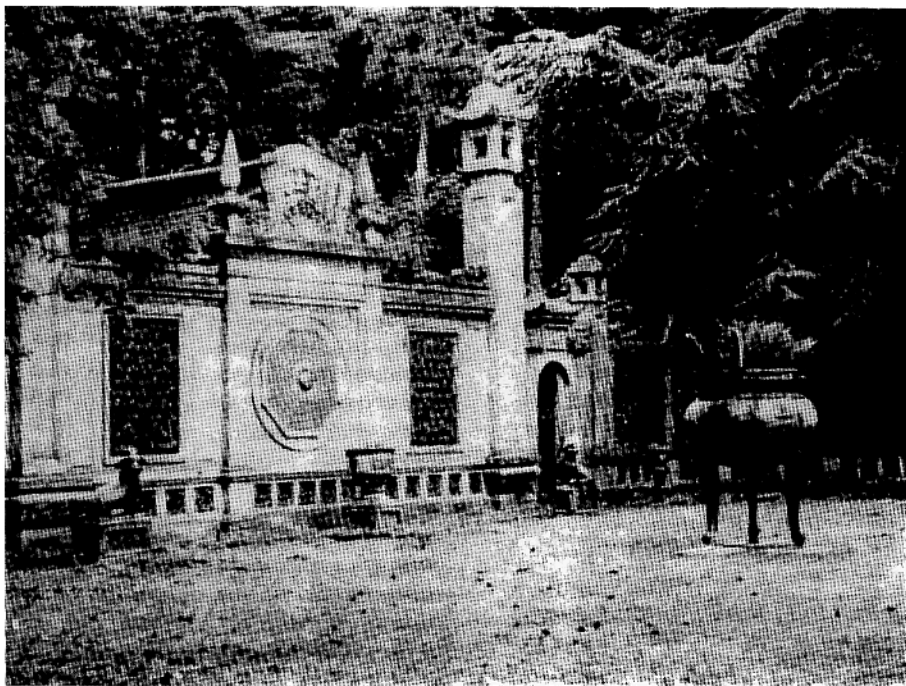
Notre association, attachée aux traditions de notre culture, organise comme chaque année un grand rassemblement des NUNGS en France pour honorer le Bouddha à la Pagode : 10, rue de l'Echelle à Chanteloup-les-Vignes.

Vous êtes très cordialement invité à honorer de votre présence cette cérémonie et à vous joindre à nous au repas qui se tiendra à la salle des fêtes municipale et sera suivi d'une soirée dansante de 21h30 à l'aube.

Surprise orchestrale et animation folklorique

Le samedi 21 janvier 1989

Réservation conseillée par lettre ou téléphone.



L'esplanade du temple, à droite, l'urne dynastique.

officielle en France, en juin 1922, l'empereur d'Annam, accompagné du ministre des Colonies Albert Sarraut, se rendit au temple où une fastueuse manifestation lui fut offerte.

Intérêt artistique

Depuis, chaque année, le 2 novembre, jour des morts, s'y déroule une cérémonie, en présence de nombreuses personnalités françaises et vietnamiennes venues rendre hommage aux disparus.

Mais outre ce caractère particulier, le temple présentait aussi un intérêt hautement artistique. C'est ainsi qu'en 1965, après bien des démarches, il était inscrit à l'Inventaire des monuments historiques. Cet édifice, unique en Europe, était entièrement construit en bois et très richement sculpté de motifs décoratifs. On accédait à ce bâtiment de plan rectangulaire (19,60 m de long sur 17,7 m de large et 7,50 m de haut) par un escalier de sept marches, flanqué de

deux rampes à dragon serpentiforme. Soixante-quatre colonnes en bois de fer soutenaient la charpente et la vaste et lourde toiture de tuiles à quatre pentes. Lorsque le visiteur pénétrait dans le temple, il ne pouvait être que frappé par la splendeur des laques rouge, noir et or, des admirables meubles en bois laqué rouge et or, sculpté et incrusté de nacre (bahuts, autels, lits de camp, fauteuils, bibliothèque...). Il y découvrait des instruments de musique du culte, en bronze (gongs et tambours), des accessoires symboliques et emblématiques de cortèges, des jarres de céramique "bleu et blanc"... on ne peut faire le détail de tous les objets et meubles bien trop nombreux que contenait le temple, mais citons le trône impérial de l'empereur Khai Dinh, en bois sculpté et laqué rouge et or, que dominait son rescrit original sous verre, placé devant une petite niche abritant trois statuette dorées figurant les trois religions princi-

pales du Vietnam : confucianisme, taoïsme et bouddhisme.

Hélas, privé d'entretien durant de nombreuses années, le temple avait subi des dégradations importantes. Une restauration s'imposait. Après bien des interventions à tous les niveaux, ce n'est qu'en 1983 que fut adopté un projet de restauration du temple et de son environnement. Les premiers travaux confiés à un architecte vietnamien auraient dû débuter dans le courant de l'année 1984. L'incendie du 21 avril 1984 a dramatiquement stoppé ce projet

L'étude complète de ce temple a fait l'objet en 1983 d'un mémoire de maîtrise de vietnamien soutenu à l'Institut national des langues orientales par Isabelle Aragon (l'auteur de l'article). Si l'on désire approfondir la connaissance de ce temple et, dans le cadre d'une possible restauration, il est plus que souhaitable que cette étude (texte et nombreuses illustrations) soit publiée.

L'avis des amis de la culture vietnamienne sera déterminant pour la réalisation de cet ouvrage.

A retourner à l'ANAI
15, rue de Richelieu
75001 Paris

M. Mme Mille

Adresse

.....

.....

souhaite la publication du livre
"Le Temple du Souvenir Indochinois"

est éventuellement prêt(e) à acheter cet ouvrage dès sa parution
Ce bon n'est pas un bon de souscription.

de rénovation qui aurait donné au temple la place qui lui revenait dans la découverte des beautés méconnues et insolites de la France.

Après avoir été honteusement laissé à l'abandon, il faut espérer que la ville de Paris, propriétaire du temple, reconstruira cet ensemble exceptionnel qui représentait la vivante richesse artistique du peuple vietnamien et favorisait la connaissance de l'Extrême-Orient. Ce lieu, enfin restauré, deviendrait alors un centre culturel et d'animation culturelle où les nombreux Asiatiques de Paris, entre autres visiteurs, pourraient venir s'y "ressourcer".

Isabelle ARAGON
(Textes et photos)

ALERTE ROUGE

Lors de sa vingt-quatrième session (octobre-novembre 1987), la conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) a adopté une étonnante proposition de la République socialiste du Vietnam, soutenue par le Laos, l'Inde, le Yémen "démocratique", le Congo, l'Angola, Cuba, l'Allemagne "démocratique", la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, l'Ukraine, la Biélorussie et l'URSS.

Voici la teneur de cette résolution.

Considérant que 1990 marque le centième anniversaire de la naissance de Ho Chi Minh, "héros de la libération nationale et éminent homme de culture du Vietnam", qui a contribué "à la lutte commune des peuples pour la paix, l'indépendance nationale, la démocratie et le progrès social", que son oeuvre "cristallise la tradition culturelle plusieurs fois millénaire du peuple vietnamien", "que ses idéaux incarnent les aspirations des peuples dans l'affirmation de leur identité culturelle et la promotion de la compréhension mutuelle", la conférence générale prie le directeur général de l'UNESCO "de prendre les mesures appropriées pour célébrer" cet anniversaire.

"Dans la limite des ressources budgétaires", le directeur général envisage de collaborer "avec les autorités vietnamiennes à la célébration de cet anniversaire tant au siège qu'au Vietnam".

Vous avez bien lu. La fête d'Ho Chi Minh pourrait être célébrée à Paris le 19 mai 1990 ! Commençons donc à prévoir notre participation. Dès maintenant il s'agit de propager cette nouvelle afin que nos hommes politiques réfléchissent à une possible intervention, que nos concitoyens soient mis en garde contre la désinformation, que les réfugiés vietnamiens se sentent soutenus. Puis il faudra recueillir la documentation nécessaire sur tous les points visés par la résolution de l'UNESCO, par exemple : la libération nationale (les millions de déportés en camps de rééducation, de transportés dans les nouvelles zones économiques, de travailleurs affectés en Sibérie et en Europe de l'Est...), la paix (à la frontière de Chine, au Cambodge, au Laos...), l'indépendance nationale (dans les bases soviétiques de Cam Ranh, Da Nang, Vung Tau...), la démocratie (le parti unique et les multiples catégories de citoyens), le progrès social (inflation à trois chiffres, famine, limitation autoritaire des naissances...), la compréhension mutuelle (boat people et land people...). Pour établir ce livre rouge c'est à un effort de recherche du renseignement que vous êtes conviés, en liaison avec les témoins qui ont risqué leur vie pour parler, c'est-à-dire les réfugiés vietnamiens de votre entourage.

Nous arrêterons notre ligne de conduite au congrès des présidents et à l'assemblée générale du 22 avril 1989.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION (à découper ou recopier)

Je participe à la construction du monument aux Vietnamiens morts pour la France en France en 1914-1918 et en 1939-1945.

J'envoie à l'ANAI, 15 rue de Richelieu, 75001 Paris, un chèque de (200 francs minimum)

à l'ordre de la Fondation de France, compte 06-0577.

La Fondation de France m'enverra directement le reçu destiné aux services fiscaux.

Nom et adresse :

.....

AVIEZ-VOUS VU CE DIPLOME DE RÉÉDUCATION REMIS À CHAQUE DÉPORTÉ LIBÈRE ?

République Socialiste du Vietnam
Indépendance - Liberté - Bonheur
Ministère de l'Intérieur
Camp de...

CERTIFICAT DE SORTIE DE CAMP

- Vu le communiqué n° 966-BCA/TT en date du 31/05/1961 du Ministère de l'Intérieur ;
 - En exécution de la décision n° 2 en date du 11/02/1988 du Conseil des Ministres ;
- Le présent certificat de sortie de camp est délivré à :
- Nom et prénoms : ...
 - Date et lieu de naissance : ...
 - Adresse avant son arrestation : ...
 - Chef d'accusation : Officier de l'ancien régime
 - Date de son arrestation : printemps 1975
 - Peine : neuf ans de rééducation en camp de concentration.
 - Adresse déclarée après sa libération : ...

Observations en fin de rééducation :

- Pensée : Les premiers temps, l'intéressé n'avait pas eu suffisamment de tranquillité d'esprit pour suivre la rééducation.
- A fait des progrès les derniers temps.
- Travail : A participé aux travaux faciles du camp.
- Rééducation : Participation normale.
- Discipline : N'a commis aucune faute grave.
- Classement : Moyen.

Empreinte de l'index droit et signature de l'intéressé.

Le Commandant du camp de...
(Date, signature et cachet).

NDLR. Par précaution les noms propres ont été effacés, mais les dates sont authentiques. Cet officier a été arrêté au printemps 1975, condamné à neuf ans de rééducation en camp de concentration parce qu'il était officier, et libéré en 1988, soit treize ans plus tard.

CONNAISSEZ-VOUS

LE PERMIS FAMILIAL DE RESIDENCE

La police de Saïgon délivre à chaque famille à chaque adresse un document qui tient lieu à la fois :

- de livret de famille, pour établir la parenté,
- de liste d'appel des habitants de la maison.

La personne qui ne figure pas sur ce "*permis familial de résidence*" n'est pas autorisée à demeurer à cette adresse ; elle ne peut pas y recevoir de courrier.

Inversement, l'habitant inscrit sur une telle liste doit obtenir une autorisation de police s'il veut découcher.

C'est ce règlement qui a été appliqué il y a quelques années

pour emprisonner les soeurs de la Providence qui tenaient leur récollection annuelle à la maison-mère de Can-Tho. L'autorisation de quitter leur domicile personnel leur ayant été refusée, les religieuses des autres résidences n'avaient pas le droit de séjourner à Can-Tho et les religieuses de Can-Tho n'avaient pas le droit de les recevoir.

Voici un modèle de permis familial de résidence

République Socialiste du Vietnam
Indépendance - Liberté - Bonheur

PERMIS FAMILIAL DE RESIDENCE

Nom et prénoms du chef de famille :

Adresse :

Date d'établissement du permis

Le Chef de Service
de sûreté de l'arrondissement,
(signature et cachet)

X, né en, carte d'identité N°,
chef de famille

Date d'enregistrement :

Y, née en, carte d'identité N°,
épouse

Date d'enregistrement :

V, né en, carte d'identité N°, fils

Date d'enregistrement :

W, née en, carte d'identité N°,
belle-fille

Date d'enregistrement :

Z, né en, petit-fils

Date d'enregistrement :

MORT DE TRUONG CHINH

L'un des chefs historiques du Vietnam disparaît...

Avec Truong Chinh, décédé le 30/09/1988, disparaît un des derniers dirigeants historiques du Vietnam; il avait occupé une place éminente au sein du groupe, constitué autour de Ho Chi Minh, pour former la "Ligue pour l'indépendance du Vietnam", autrement dit le "Vietnam Doc Lap Dong Minh Hoi", Viet-Minh en abrégé.

Truong Chinh "Longue Marche" en français, de son vrai nom Dang Xuan Khu, s'est imposé parmi ses pairs comme l'idéologue, le marxiste-léniniste pur et dur du Viet-Minh. Il n'est pas exagéré de lui attribuer un rôle similaire à celui qui fut dévolu en URSS, de longues années durant, à l'inamovible Souslov. Son rayonnement, son influence en font alors un des dauphins potentiels de Ho Chi Minh.

Au zénith de sa carrière à la signature des "Accords de Genève" (1954), il trône à la tête de l'appareil du Parti en qualité de Secrétaire général. Dans les milieux français attentifs à la situation en Indochine, on veut alors le considérer comme le leader de la tendance chinoise. Il apparaît bien qu'en fait il demeure dans la plus pure tradition léniniste, conserve son admiration pour Staline et que la prétendue teinture chinoise de son communisme relève d'une même identité asiatique et du fait que Mao maintient le culte de Staline.

Mais cette position exceptionnellement brillante va brusquement chanceler. Truong Chinh veut, brûlant les étapes, instaurer une "réforme agraire" inspirée du modèle russe et de la chasse aux Koulaks. C'est l'échec, la révolte des paysans vietnamiens si attachés à leurs terres. En novembre 1956, peu après le XXème Congrès, qui déboulonne à Moscou Staline jusqu'alors statufié, éclatent de véritables jacqueries, en particulier dans la province de Nghe An. Oui, au Nghe-An, le berceau du vénéral "Oncle Ho" et lieu de naissance des premiers soviets vietnamiens. ...! Truong Chinh paie chèrement sa dureté idéologique et doit quitter le secrétariat général du Parti.

Sa carrière politique paraît terminée. Il est rare, en régime communiste, de revenir sur le devant de la scène. Pour un phénoménal Deng, deux fois politiquement ressuscité en Chine, combien de Dubcek et de Gierek ? Pourtant, avec l'appui certain du vieux Ho, Truong-Chinh va remonter la pente. Comme le dit pertinemment Bernard Fall, dans son ouvrage "Le Viet-Minh", cette éclipse "ne fut apparemment rien d'autre qu'une tactique temporaire, pour apaiser l'indignation populaire après la faillite éclatante de la réforme agraire."

Dès 1957, il devient un des vice-présidents de l'Assemblée nationale et, en 1958, il prend en plus la présidence du Conseil national de la recherche scientifique, certainement plus en qualité de théoricien marxiste que pour des capacités spécifiques le désignant à un tel poste.

La remontée se poursuit et, en 1960, il succède au vieux Ton Duc Thang, le compagnon de Marty dans la mutinerie de la Mer Noire, au poste de président de la Commission permanente de l'Assemblée nationale. Le voilà revenu au faite du pouvoir législatif, quatre ans seulement après sa disgrâce ! Il faut reconnaître qu'il ne se montra jamais avare d'autocritique et qu'il se distingua par son zèle et son talent à battre sa coulpe lors de la "campagne de corrections des erreurs".

Pour restaurer complètement sa position d'avant la réforme agraire, il n'a plus qu'un véritable rival à abattre. Le Duan, l'ancien Commissaire politique et chef militaire du Sud-Vietnam pendant la "résistance". Moscou n'aime pas les échecs politiques et préfère sans doute Le Duan à Trong Chinh. Le poste capital de Secrétaire général du Parti revient donc, en septembre 1960, au premier nommé, succédant ainsi à Ho Chi Minh qui, outre ses fonctions présidentielles, avait comblé le hiatus entre la chute de l'un et la promotion officielle de l'autre (1).

(1) De notoriété publique, le vrai Secrétaire général du Parti était, de 1956 à 1960, Le Duan, Ho-Chi-Minh défendant le régime un peu ébranlé par les révoltes paysannes, par sa seule présence à la tête de l'appareil.

Dès lors, jusqu'à sa mort, Truong Chinh devra se satisfaire de cet exceptionnel retour au premier plan, même s'il se trouve définitivement freiné par le prix à payer pour les erreurs passées. On le comble d'honneurs et, en 1981, il se voit promu à la présidence du Conseil d'Etat, organisme nouvellement créé qui le consacre en quelque sorte comme le chef de l'Etat.

Il verra disparaître Le Duan, le 10/07/1986, et savourera sans doute une revanche partielle. Octogénaire et gravement malade, il succède, à la surprise générale, à son rival à la tête du Parti. Il ne s'agit en fait que d'un délai de réflexion que s'accordent les instances supérieures pour apaiser les rivalités et, dès décembre 1986, le départ simultané de Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc-Tho sonne le glas de ce qu'on appelle par commodité "la vieille garde". Une nouvelle ère commence avec Nguyen Van Linh, Vo Chi Cong et autre Vo-Van-Kiet, les anciens devenant "conseillers du comité central", où leur influence demeurera non négligeable en raison du prestige qui les nimbe.

La tâche de la garde montante s'avère périlleuse. Aux anciens, la gloire des victoires sur le "colonialisme" et l'"impérialisme" qui faisait pardonner bien des fautes, à eux — la nouvelle génération politique — le difficile affrontement avec la terrible réalité quotidienne, la pénurie endémique, l'effondrement économique, qui a fait entrer le Vietnam dans le peloton de queue des nations du monde, à peine mieux loti que le Bangladesh, le Burkina-Faso ou Haïti.

G. DEMAISON

PETITES NOUVELLES

Enfin seul !

Une semaine après le retrait du parti socialiste vietnamien, le parti démocrate vietnamien a également décidé de se dissoudre au cours d'un congrès tenu du 18 au 20 octobre à Hanoi.

Fondé en 1944, le parti démocrate était le 2 dernier parti existant encore à côté du "grand frère", le parti communiste vietnamien. Au cours de son allocution, le secrétaire général du parti démocrate a expliqué que "son parti n'était plus apte aux nouvelles tâches définies par les réformes en cours" et que "les effectifs du parti sont minces et ses membres sont âgés".

Présent au congrès du parti démocrate, Nguyễn Van Linh, le secrétaire géné-

ral du parti communiste a proposé aux membres du parti dissous de rejoindre les rangs de son parti.

La disparition des 2 derniers petits partis ne fait qu'officialiser une situation qui date depuis des décennies, une situation qui a vu le monopole du parti communiste vietnamien dans la vie politique du pays.

Disputes pour l'héritage

Devant l'état de santé déclinant de Nguyễn Văn Linh, les tendances actuelles à l'intérieur des rangs communistes se préparent activement à sa succession et ne négligent aucune occasion pour éliminer leurs adversaires potentiels.

Les deux clans les plus en vue, d'un côté Vo Van Kiêt, l'ex-premier ministre par intérim et actuel ministre chargé du Plan, représentant les "rénovateurs", de l'autre Lê Duc Tho (ex-premier ministre écarté en décembre 86), Mai Chi Tho, Lê Duc Anh, représentant les "orthodoxes", ne se contentent pas seulement de lutter au sommet mais également poussent leurs subalternes à s'affronter.

L'une des plus récentes victimes de cette lutte et certainement pas la dernière est le rédacteur en chef de l'hebdomadaire Van Nghê (Arts et Culture) qui passe pour être un défenseur de la "politique d'ouverture" de Nguyễn Văn Linh. Cette prise de position n'est pas

du goût d'un autre titre frère, la très puissante revue "Communisme", qui l'a violemment critiquée au cours d'une longue série d'articles. Cette attaque a finalement conduit à l'emprisonnement du rédacteur en chef de Van Nghê. Depuis, les autres collaborateurs de ce dernier vivent dans la peur de subir le même sort.

122 pays votent contre Hanoi

L'assemblée générale des Nations Unies a approuvé le 3 novembre dernier une résolution concernant le Cambodge avec une majorité record de 122 voix contre 19 et 13 abstentions.

Cette résolution réclame le retrait total de toutes les forces étrangères du Cambodge sous supervision et contrôle internationaux efficaces.

En 1987, une résolution équivalente avait recueilli 117 voix contre 21 et 16 abstentions. A l'époque, ce score était déjà considéré comme un record historique.

Grande manifestation paysanne au Sud Vietnam

Entre 500 et un millier de paysans des provinces du delta du Mékong ont manifesté devant la mairie de Saigon pour réclamer une distribution rationnelle des terres et la fin de la corruption des cadres.

Dans le passé, il y avait déjà eu d'autres manifestations paysannes mais celle-ci est la plus importante en ampleur.

Outre le désir légitime de la population démunie d'exprimer son mécontentement envers le pouvoir en place, cette manifestation pourrait aussi être une conséquence de la lutte d'influence à l'intérieur de l'appareil communiste. Non seulement cette lutte oppose les rénovateurs aux orthodoxes mais également les cadres du Sud à leurs collègues du Nord.

Bataille navale sino-vietnamienne

Un incident naval a opposé le 19 novembre les forces navales chinoises et vietnamiennes dans les îles Spratleys. D'après Hanoi, la Chine a violé la souveraineté du Vietnam en bombardant une embarcation vietnamienne envoyée dans la région dans le cadre d'une mission ordinaire. Aucun bilan chiffré n'a été communiqué.

Il est à rappeler qu'en mars dernier, la Chine avait réussi à prendre possession de 7 îlots de l'archipel suite à un violent affrontement avec les Vietnamiens (3 morts, 70 disparus). Depuis, Pékin a construit une station d'observation océanographique sur un des îlots conquis et effectué régulièrement des exercices militaires dans la région.

DES HMONGS EN GUYANE

DEUXIEME PARTIE : Le village de Javouhey

En 1978, une seconde implantation de 500 réfugiés hmongs a été réalisée, dans la commune de Mana, sur le site d'une ancienne colonie agricole fondée par la Mère Javouhey en 1822. Elle a été facilitée par l'expérience acquise à Cacao, par le fait que le site disposait déjà de toute une infrastructure, et par des conditions géographiques et climatiques plus favorables qu'à Cacao.

Les familles ont été choisies en Thaïlande par le Père Yves Bertrais ; parmi les candidats volontaires, ont été retenus ceux qui se déclaraient décidés à vivre de l'agriculture. On a pris soin également de faire venir des groupes de plusieurs familles habituées à vivre ensemble au Laos et comportant trois générations, comme un village hmong normal.

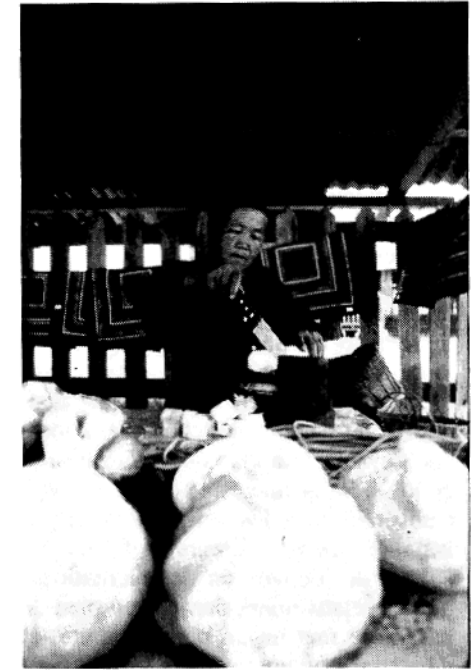
La formule de Cacao a été reprise : le village a fonctionné comme un centre

d'hébergement jusqu'en décembre 1981. Les soixante-cinq familles ont disposé à leur arrivée à Javouhey de cent hectares que le Comité national d'entraide avait fait déforester préalablement par une entreprise privée. Elles se sont groupées en équipes de travail et en juin 1980 chacune d'elle était installée dans sa maison, construite sur une parcelle de 1.200 m², suivant un plan d'urbanisme établi par les directions départementales de l'Équipement et de l'Agriculture, dont les subventions ont permis la viabilisation et l'électrification des deux villages.

A l'exception de la dalle de ciment de l'école primaire, réalisée par l'Armée (SMA), toutes les maisons individuelles et les bâtiments collectifs ont été construits par les Hmongs eux-mêmes.

En janvier 1988, le village comptait 602 habitants, dont 578 Hmongs et 24 blancs et créoles. 36 naissances ont eu lieu en 1987 (de 1980 à 1986, il y a eu 211 naissances et 12 décès !).

46 % sont catholiques, 39 % animistes, les autres sont protestants. Environ 33 familles sont naturalisées françaises, soit 217 personnes.



Au marché

Cultures

Plus de 400 hectares de terre ont été déforestés en quatre tranches : 90 hectares en 1979, 170 en 1980, 75 en 1981 et 65 en 1982.

Les trois premières tranches ont été financées par les prix de journée attribués aux Hmongs par le Ministère de la Santé pour leur installation (50 F/jour/personne pendant deux ans), le coût moyen du déforestation étant de 18 000 F par hectare. Ensuite, la mise en valeur des terres a été individuelle. La dernière tranche a

été réalisée pour l'installation des jeunes.

Chaque famille — il y en a une centaine actuellement — a théoriquement 3 hectares de terre, et un jardin potager attenant aux habitations. Mais en fait les distributions de terres ont été faites quand le village comptait 65 familles seulement : certaines ont 5 ou 6 hectares, et beaucoup de jeunes ménages ont un hectare, mais c'est suffisant pour le maraîchage.

337 hectares ont été réservés aux cultures, 165 sont effectivement cultivés. Le gros effort porte sur

LES NAVIRES QUI NOUS ONT TRANSPORTÉS

LE PASTEUR

Longueur : 212 mètres
Largeur : 27 mètres
Jauge brute : 30 500 TX
Port en lourd : 9 000 tonnes
Puissance : 60 000 CH
Vitesse : 26 noeuds (= 48 kmh)
Entrée en service : août 1939

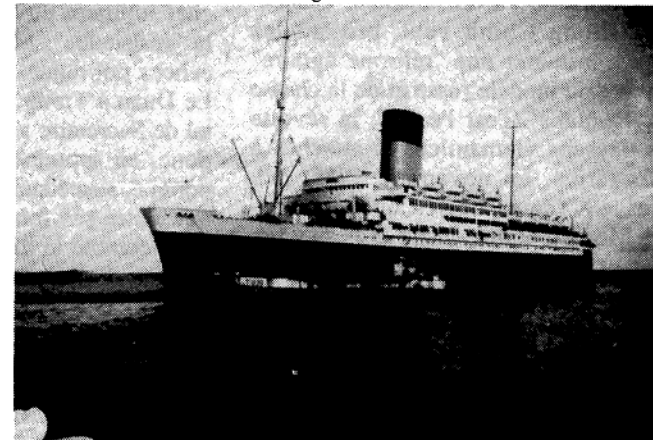
Ce magnifique paquebot était destiné aux lignes d'Amérique du Sud pour transporter avec un confort inouï :

- 287 passagers de luxe en 1^{ère} classe,
- 126 passagers de 2^{ème} classe,
- 338 passagers de 3^{ème} classe.
- 751 passagers au total.

Réquisitionné en 1940, il a été transformé en transport de troupe pour embarquer 5 000 hommes dans ses neuf ponts, avec un confort spartiate !

Il a navigué pendant 5 ans transportant 250 000 hommes sur tous les océans, notamment entre la France et l'Indochine. Nombreux sont nos adhérents qui l'ont connu (et apprécié ?).

Le Pasteur et sa haute cheminée légendaire.



La relève est assurée



le maraîchage qui occupe 30 hectares : les Hmongs se sont spécialisés dans cette culture qui leur procure des revenus très intéressants et qui n'exige que des surfaces relativement réduites. Personne ou presque en Guyane ne produisait de légumes. Les Hmongs ont saisi ce créneau et produisent maintenant plus de 70 % des légumes et fruits frais consommés dans le département. Les marchés de Saint-Laurent et de Kourou sont presque exclusivement approvisionnés par eux.

Le passiflore pousse sur plus de 40 hectares. Il est écoulé en fruit sur le marché local. Sa culture pourrait être pratiquée sur plus de 100 hectares sans problème, mais cela nécessiterait alors de trouver d'autres marchés que le marché guyanais, ou bien de le transformer en jus. Tant qu'une usine de jus, capable d'absorber tous les fruits, ne sera pas installée, les agriculteurs ne feront pas l'effort de préparation des plantations, qui est relativement dur, car un pied de passiflore met un an pour produire, et dure au maximum trois ans.

Une unité de jus, qui n'est pas utilisée, pourrait être récupérée à Saint-Laurent-du-Maroni, et réinstallée à Jahouvey.

Le riz est cultivé en abattis dans les zones humides sur 15 hectares et sert à l'autoconsommation.

Les agrumes occupent 50 hectares en limes, citrons verts, mandarines, pam-



Le marché couvert

plemousses. 20 hectares sont consacrés aux cultures vivrières : ignames, tubercules, ..., 20 autres à des cultures diverses.

C'est finalement 15 à 20 tonnes de produits qui sont chargés chaque semaine sur la soixantaine de camionnettes que compte le village.

La coopérative

C'est une structure d'intervention pour tout ce qui est agricole au village : problèmes techniques, administratifs, commerciaux, et prestations de services.

Elle a d'abord assuré la gestion du parc de matériel collectif, mais, cette activité représentant une charge importante, elle a encouragé de plus en plus les Hmongs à s'équiper individuellement ou par petits groupes de tracteurs, ce qui a été fait.

Elle a mis en place une porcherie, mais se consacre essentiellement à la

vente de viande pour le village, ou de porcelets vivants aux Hmongs animistes. Elle dispose d'un petit abattoir et de deux chambres froides.

Elle a jusqu'à maintenant assuré la période de transition, après la cessation d'activité du centre d'hébergement de Jahouvey, en prolongeant auprès des Hmongs une certaine assistance que leur apportait auparavant le centre. Elle doit maintenant, grâce à des finances saines, entreprendre un nouveau démarrage et fonctionner d'une façon plus professionnelle. Elle a un rôle très important d'animation à tenir dans le domaine du développement agricole, et tous reconnaissent qu'elle est nécessaire.

L'enseignement dans le village

L'école maternelle a son bâtiment propre, divisé en trois salles avec préau, depuis octobre 1980. C'est une école

Une école



ECRIVAINS

Les éditions La Bruyère publient récits, mémoires de guerre et de résistance en France et à l'étranger

Catalogue gratuit et demandes de renseignements aux Editions La Bruyère
128, rue de Belleville,
75020 PARIS
Tél. 43.66.16.43

Parus aux éditions La Bruyère

MACARIO-DUARD
Ainsi meurent les héros
(récit) 88 F

KOURLAND Léo
Terre de détresse
(récit - 420 p.) 130 F

RICADAT Paul
Petits Récits d'un grand drame
(Mémoires - 233 p.) 92 F



Et voici la plus belle...

privée, rattachée à l'école de Mana. Elle est tenue par deux religieuses de Saint-Joseph de Cluny, aidées par de jeunes Guyanais. 80 enfants y viennent tous les jours.

L'école primaire est une école publique, et comprend cinq classes, qui reçoivent plus de 120 enfants.

Tous les jours un car scolaire emmène les enfants, à partir du CM2, au collège de Saint-Laurent-du-Maroni.

Conclusion

Si toutes les familles n'ont pas atteint le même niveau, globalement toutes vivent correctement. Un millier de Hmongs de trois générations ont retrouvé en Guyane la liberté, la vie qu'ils avaient menée dans leurs montagnes du Nord Tonkin, puis dans la plaine lao-

tienne, la possibilité de créer, dans la grande forêt qui les entoure, des exploitations qui leur appartiennent et qu'ils peuvent développer à leur gré, grâce aux aides qui leur ont été ou leur seront apportées.

Les Hmongs sont des agriculteurs indépendants, qui vivent de la vente de leurs produits. Malgré le faible peuplement de la Guyane, leur nombre ne peut pas modifier sensiblement l'équilibre ethnique, mais il peut apporter une importante contribution au développement agricole de ce pays.

Nos remerciements vont à M. Ly Chao et au Père Yves Bertrais, sans lesquels ces articles n'auraient pu être rédigés.

Isabelle BRUMPT

ARRIVEE DES REFUGIES EN FRANCE

(juillet-août-septembre)

Durant le mois de septembre 1988, 258 réfugiés du Sud-Est asiatique ont été accueillis en France : 109 venaient d'Ho-Chi-Minh-Ville, 89 de Bangkok, 28 de Manille, 23 de Kuala-Lumpur, 6 de Djakarta, 2 de Singapour, 1 de Hong-Kong. 179 étaient Vietnamiens, 75 Cambodgiens, 2 Laotiens, et 2 étaient Français.

En août, 242 personnes avaient été accueillies : 85 venaient de Bangkok, 48 d'Ho-Chi-Minh-Ville, 76 de Manille, 30 de Kuala-Lumpur, et 3 de Singapour. 160 étaient Vietnamiens, 80 Cambodgiens, 21 Laotiens.

Depuis le premier janvier 1988, 1 712 réfugiés ont été accueillis par la Croix-Rouge française aux aéroports, 1 193 ont été pris en charge en CPH.

Depuis 1975, 118 453 réfugiés ont été accueillis, et 77 993 pris en charge en CPH.

SITUATION DES REFUGIES EN THAILANDE

(source : Ambassade de France — Bangkok)

De 1975 à 1988, environ 700 624 Cambodgiens, Laotiens et Vietnamiens, fuyant leur pays d'origine, ont trouvé un premier asile en Thaïlande.

Parmi eux, 594 076 ont été réinstallés dans les différents pays d'accueil :

- 412 014 d'entre eux ont été accueillis par les USA ;
- 75 625, par la France ;
- 38 632, par le Canada ;
- 35 311, par l'Australie.

En 1987, selon le HCR, 11 195 Vietnamiens sont arrivés par mer, c'est-à-dire près de trois fois le chiffre de 1986.

Au 30 juin 1988, il restait 116 930 réfugiés dans les divers camps en Thaïlande administrés par le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR).

L'AMIRAL COURBET

(1827-1885)

Le héros de la conquête du Tonkin

Le 26 juin 1827, on eût probablement fort surpris M. Courbet, honorable commerçant en vins d'Abbeville, qui se réjouissait de la naissance de son fils Anatole, si on lui avait prédit l'avenir de ce dernier. Anatole Courbet, en effet, après avoir sillonné les mers, inventé le télé-mètre, professé la tactique, gouverné la Nouvelle Calédonie, commandé en chef des opérations terrestres, finira aux Pescadores en Mer de Chine, dans une telle auréole de gloire que la nouvelle de sa mort endeuillera la France entière.

A quoi tiennent les choses ? M. Courbet fait une mauvaise chute, est écrasé par une diligence, et son affaire périclité. Anatole a neuf ans et sera élevé par son frère aîné pour finalement entrer à Polytechnique en 1847 avec le numéro 5.

A sa sortie de l'X en 1849 il fait son "service national" dans la marine en qualité d'aspirant de 1ère classe et embarque sur la corvette "La Capricieuse" pour faire campagne en Mer de

Chine, dans l'Océan Indien et dans le Pacifique. Il ne quittera plus la Marine.

Nommé enseigne de Vaisseau en décembre 1852, il se fait remarquer par l'amiral Jacquinot après l'échouage de son bâtiment, en dirigeant magistralement les opérations de remise en état.

Promu lieutenant de vaisseau en 1856, il est chargé de relever le plan de la rade de Biarritz où Napoléon III veut créer un grand port. Plus tard, instructeur à l'école de canonage de la Marine, il invente d'ingénieux perfectionnements aux matériels et aux méthodes de tirs.



Portrait du V.A. Courbet cdt en chef de la Division navale des Côtes au Tonkin.

Capitaine de frégate en août 1866, il est nommé chef d'état-major de la Division cuirassée de la Manche. En 1870 nous le retrouvons aux Antilles à la barre du "Talisman" pour donner la chasse aux navires ennemis. Revenu en France, il est chargé de rédiger un cours de tactique navale. Le voici capitaine de vaisseau en août 1873 et commandant en 1874 de l'Ecole des Torpilles dans l'Ile d'Oléron. Après avoir été chef d'état-major de l'escadre de la Méditerranée, il est désigné en juin 1880 comme gouverneur de la Nouvelle Calédonie et y reçoit les étoiles de contre-amiral 3 mois plus tard.

Fonctions nouvelles pour lui, où comme à son habitude, il ne manque pas de déployer ses dons d'organisateur. Ses administrés, s'ils ne goûtent pas trop sur le moment la stricte autorité de leur gouverneur, se plairont par la suite à reconnaître les bienfaits des mesures qu'il a édictées.

L'Extrême-Orient

Rentré en France au bout de deux ans, il vient de prendre le commandement de la Division navale d'essais basée à Cherbourg lorsqu'il est soudainement

nommé à la tête de l'escadre des Mers de Chine renforcée à la suite de la mort de Francis Garnier qui entraîne le gouvernement à agir vigoureusement en Indochine.

Il allait dans ce poste donner la mesure de son énergie et de son audace.

Il reçoit le commandement de la Division navale des Côtes du Tonkin constituée pour la circonstance, et arrive le 20 juillet 1883 en baie d'Along avec le cuirassé "Bayard". Un mois plus tard il bloque Hué et emporte la citadelle, obligeant l'empereur d'Annam à la paix. Le traité de Hué est signé en août 1883.

En octobre, le voici Commandant en chef interarmées. Il commence contre les Pavillons Noirs les opérations remarquables qui aboutissent en dix semaines à la prise de Son-Tay et des forts de Phu-Sa au Tonkin. Ces succès acquis rapidement au prix de faibles pertes, contre des ennemis non négligeables et dix fois supérieurs en nombre, dénotent une préparation qui porte la marque de Courbet. Outre sa bravoure sur le champ de bataille, la sollicitude qu'il montre envers ses soldats, en font un héros aux yeux de ceux-ci.

En 1884, il est nommé vice-amiral et élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur. Il dirige les opéra-

tions décidées contre la Chine à la suite de l'affaire de Langson, attaque les forts de Fou-Tchéou, force les passes de la rivière Min et fait détruire par ses torpilleurs une partie de la flotte chinoise en février 1885. Il débarque alors à Formose et s'empare de Ke-Lung, de Ma-Kung et en mai des Iles Pescadores. Le gouvernement français lui décerne la Médaille militaire.

Epuisé par cette rude campagne et par le climat, l'amiral Courbet s'éteint à bord de son bâtiment le Bayard en rade de Ma-Kung le 11 juin 1885, avec le stoïcisme d'un héros et la résignation d'un chrétien.

F. LE BOUTEILLER

Sources : Service Documentation et Iconographie du musée de la Marine à Paris.

**LIVRES ANCIENS
SUR L'INDOCHINE**
(Revue indochinoise 34 vol.,
guerres, voyages...)

Librairie GILOT

4, rue de Provence - 75009 Paris
12h30-18h30 sauf sam., dim.

AGPM
Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

AVEC VOUS PARTOUT

Militaires d'active, retraités,
anciens combattants, cadres de réserve.
Avec vous partout, l'AGPM peut contribuer
à la sécurité et à la qualité de votre vie.

Renseignez-vous

sur les garanties et les services que vous
proposent les :

MUTUELLE D'ENTRAIDE

et de

PREVOYANCE-MILITAIRES-VIE

Vie - Décès - Invalidité

Retraite complémentaire, Epargne

AGPM-SERVICES

Coopérative de vente par correspondance

Service Auto-Moto

MUTUELLE D'ENTRAIDE

et de

PREVOYANCE-MILITAIRES-IARD

Risques automobiles et divers

ASSOCIATION GENERALE

DE PREVOYANCE MILITAIRE

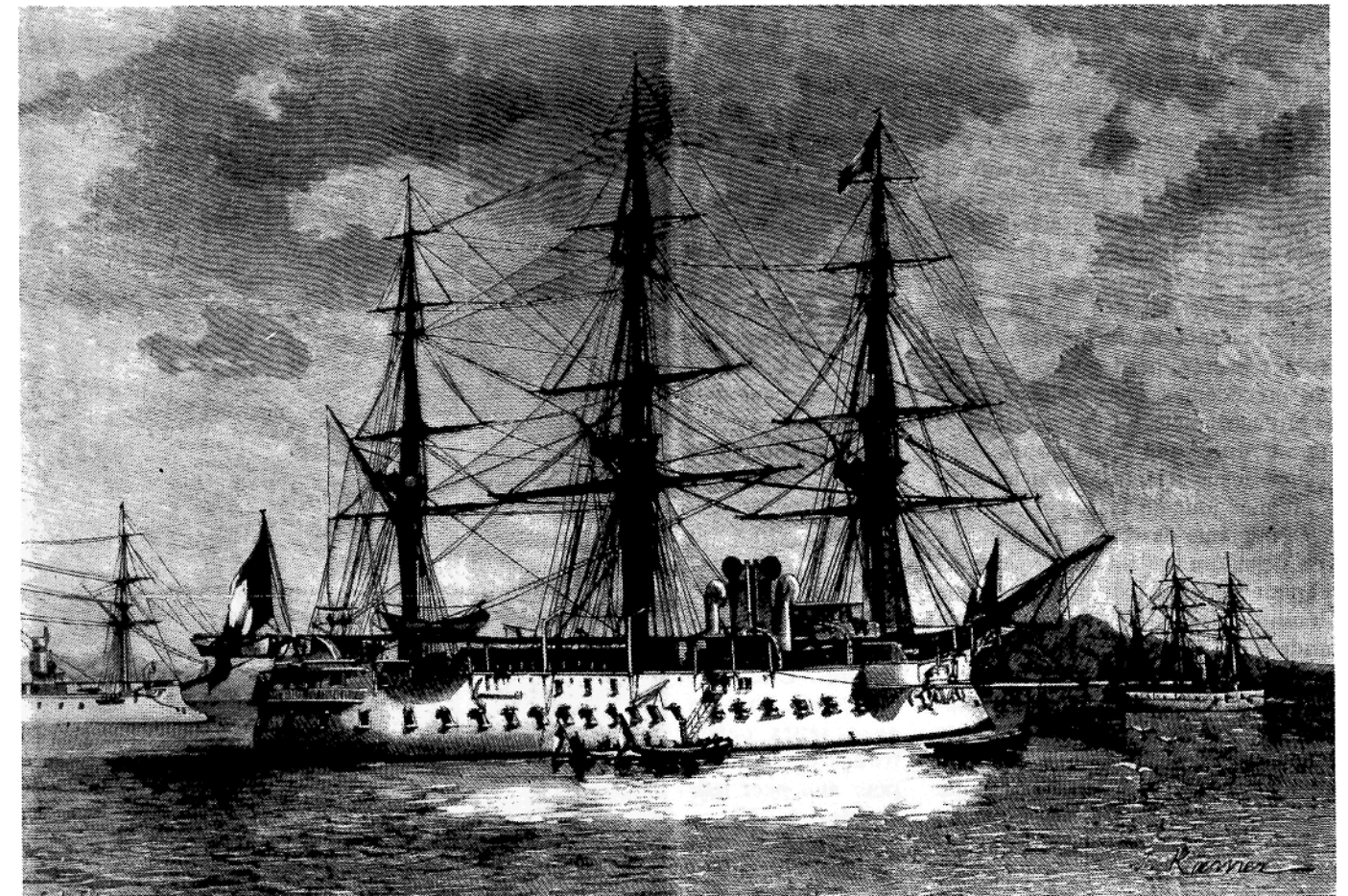
Rue Nicolas Appert

83086 TOULON CEDEX

Tél. (94) 27.90.85 (+)



L'amiral Courbet visitant les avant-postes à Ke Lung.



Le vaisseau cuirassé Le "Bayard"

BIENTOT LE TET 1989

Vive l'année du Serpent !

Vous allez probablement dans quelques semaines entendre parler de la fête du Têt, le nouvel an vietnamien, qui sera célébré très exactement le 6 février 1989, année du Serpent, succédant à l'année du Dragon en 1988, et nous voudrions vous rappeler cet évènement majeur dans la vie des Vietnamiens.

La dénomination exacte est Tet Nguên Dan (excusez-nous pour les accents manquants...) qui signifie "jour de la première aurore".

La date de cette fête, éminemment variable, est déterminée par la première lune qui coïncide avec le début de l'équinoxe de printemps, le dernier jour de ce premier mois lunaire est donc le premier jour de l'année vietnamienne. C'est le début d'une série de cérémonies et de réjouissances qui s'échelonnent parfois sur plusieurs semaines.

C'est autour du culte des ancêtres, représentés par des tablettes laquées de rouge portant leurs noms en caractère d'or, que s'ordonnent les préparatifs de la fête. Depuis des semaines déjà, on astique les cuivres de leur autel, on renouvelle les tentures et la décoration, on y ajoute une branche de pêcher fleurie pour écarter les démons (et elle y restera pendant toute la fête) et les meubles nacrés, héritage des générations précédentes, sont frottés jusqu'à une brillance totale. Sur le plan rituel, la fête ne dure que trois jours. Les ancêtres, reçus solennellement la veille du premier jour de l'an neuf, dans la fumée odorante des baguettes d'encens et de santal qui brûlent en permanence, repartent le 3ème jour avec la même solennité, c'est-à-dire à coups d'offrandes, de pétards et de tam-tam assourdissants. Pour éloigner les mauvais génies. On peut se demander comment les ancêtres retrouvent leurs innombrables descendants parmi la multitude de foyers... Aussi la famille plante sept jours auparavant la perche du nouvel an (le Cay Neu), qui les guide avec sa lanterne pour leur permettre de revenir passer la fête sur terre et au bon endroit. Cette perche est un

bambou de plusieurs mètres de haut, panaché d'une étoffe de feuilles, et auquel est suspendu un cercle également de bambou garni de petits poissons, de clochettes, de fleurs, de fruits, de sachets de riz, de sel, de gâteaux et aussi de menue monnaie, destinés aux esprits errants et sans famille.

A l'heure fixée par les astres, le chef de famille entouré de tous les siens, en grande tenue de cérémonie, invite les Ancêtres à passer le Têt avec eux. Il psalmodie prières, incantations et compliments d'usage. Toute la famille se répand en profondes prosternations rituelles. On invoque également l'Empereur de Jade et le nouveau Génie domestique qui va venir "prendre le service de l'année nouvelle" (Giao Thua). Il sera accueilli dans la fumée de santal avec des offrandes, des objets votifs et beaucoup de monnaie en... papier doré (Giay Tieng Vang Bac). Minuit passé, l'année du Dragon est morte, vive l'année du Serpent ! Les pétards explosent partout, les cloches des pagodes résonnent dans toute la ville. Des groupes d'enfants vêtus de noir et coiffés de bonnets rouges passent en chantant dans la rue pour exorciser chaque foyer des mauvais génies qui rôdent encore. "Clic-clac, clic-clac", font-ils avec leurs petits troncs de bambou pour annoncer leur arrivée.

A l'aurore, les grands-parents s'installent sur les plus beaux sièges

pour recevoir les vœux et les prosternations des parents, qui eux-mêmes reçoivent les souhaits de leurs enfants qui se prosternent aussi devant eux. Puis on se remet les étrennes, parents à enfants, enfants à enfants : de l'argent enveloppé de papier rouge piqué de grains d'or, et surtout en nombre impair, car l'impair appellera le bonheur toute l'année. Puis commencent les visites des uns aux autres, pour que leur maison soit prospère, leur santé excellente, leur famille nombreuse. "Dix mille automnes" se souhaite-t-on.

Le 4ème jour marquera la fin des festivités rituelles. On recueillera alors toutes les pièces de monnaie d'or ou d'argent (de papier) offertes sur l'autel des Ancêtres, et on en fera un autodafé sur les cendres duquel on versera quelques gouttes d'alcool de riz pour que le tout pénètre au royaume des morts.

Pendant ces trois jours, les plantureux repas se sont succédés, sans oublier le "repas aux 40 plats" du premier jour... Ceux qui ont les moyens feront durer la fête pendant un mois entier en réjouissances de toutes sortes, jeux théâtre et ripailles coûteuses.

Autel des Ancêtres



Mais les trois journées du Têt ont une signification que la fête bruyante ne doit pas faire oublier. C'est l'exaltation de la famille et des ancêtres, et c'est sans doute pour cela que le Têt est si fortement enraciné dans la vie vietnamienne, car il se rattache directement à la construction de la famille et de la société. C'est aussi l'expression de tous les devoirs et de toutes les aspirations de l'homme : bonne entente avec les voisins, prospérité de la famille, des affaires, bonne conduite et respect aux morts. Tout est contenu dans ces mots magiques qui représentent la joie et l'insouciance du Vietnam.

En est-il toujours ainsi, aujourd'hui, dans ce pays que nous avons connu, et tant aimé, voici une quarantaine d'années, pour sa fine civilisation ? Nous le souhaitons de tout coeur.

Mais pour l'heure, l'année du Dragon est morte, vive l'année du Serpent.

F. LE BOUTEILLER

Voici un poème de circonstance que vous ne manquerez pas d'apprécier :

Les influences

Aux premiers jours du Têt surveille ta conduite
Et tu t'épargneras bien des maux par la suite.
Lorsqu'on met à la voile on observe le vent.
La main au gouvernail, on dirige l'avant.

Qui veut à la légère acheter les nuages,
Vendra, toute l'année, éclairs, typhons, orages.
De peur du mauvais oeil que ton seuil interdite
Ne s'ouvre aux visiteurs qu'à partir de midi.

Voir une femme enceinte est de mauvais présage,
Rentre chez toi plutôt, évite son passage !
Souviens-toi qu'un pinceau dans l'encre se salit
Quand la fleur aux rayons du soleil embellit.

Reçois de tes amis les paroles heureuses,
Affiche en ta maison leurs adresses nombreuses :
Longévité, bonheur, richesses triomphales ;
Que ta progéniture abonde en enfants mâles !

Jean RICQUEBOURG

1989 ANNEE DU SERPENT

1er jour de l'An : 6 février 1989.
Dernier jour : 26 janvier 1990.
Le Serpent, s'il a mauvaise réputation dans les pays de culture chrétienne, est au contraire, dans l'Asie, un symbole de sagesse, de volonté et de beauté.
Le Serpent peut être extrêmement bavard ou complètement silencieux, absorbé dans des pensées profondes...

Mais, quel que soit son état, il garde dans l'esprit une vision claire de la situation, car il peut avant tout prendre et posséder tout ce qui lui plaît. C'est un intellectuel, un cérébral, un philosophe.

Le Serpent est encore un calculateur, il s'acharne sur une tâche, il n'est pas pressé et obtient toujours ce qu'il désire.

Pour avoir ce qu'il veut, il est capable de parcourir cinquante fois la surface du globe, il utilisera absolument tous les arguments, reviendra cent fois à la charge, se lèvera tôt le matin, ne dormira pas, ne mangera pas, puis soudain partira en vacances, reviendra, et recommencera cette ronde infernale.

Le Serpent est séduisant, mais il n'utilise pas la panoplie du "parfait séducteur". Très habile, il préfère laisser flotter autour de lui un charme imperceptible et inexplicable auquel il est impossible de résister. Dans ses relations, c'est un être très jaloux et possessif. Il sait prendre très rapidement ses décisions mais ne supporte pas l'échec.

En amour, le serpent est parfait, et madame serpent, souvent très belle et très séduisante, est une mère des plus maternelles, attentive à toutes les requêtes de sa maisonnée.

Le serpent exerce toutes les professions, mais de préférence celles où le travail est tranquille et solitaire. Il peut être navigateur, explorateur, avocat, notaire, artiste, antiquaire ou écrivain.

Parmi les personnages célèbres du Serpent, il faut citer : Gandhi, Flaubert, Baudelaire, Diderot, Gustave Doré, Johannes Brahms.

Vous êtes serpent si vous êtes né entre...
17.2.1893 et 05.2.1894 — 04.2.1905 et 24.1.1906 — 23.1.1917 et 10.2.1918 — 10.2.1929 et 29.1.1930 — 27.1.1941 et 14.2.1942 — 14.2.1953 et 02.2.1954 — 02.2.1965 et 20.1.1966 — 18.2.1977 et 06.2.1987 — 06.2.1989 et 26.1.1990

C'est votre année, celle où tout vous est permis, où votre personnalité et vos talents sont mis en valeur et même en vedette. Débordant d'énergie et d'enthousiasme, vous participerez à tout ce qui se crée de nouveau, et il sera plus aisé de vous suivre que de vous retenir ou de vous freiner.

TRAN VAN NGHIEN

Le Président et le Conseil d'administration de l'ANAI vous présentent leurs vœux les meilleurs pour 1989 (et aussi pour l'année du Serpent...)

Fête du TET

L'association Générale des Etudiants Vietnamiens de Paris vous invite à venir fêter l'année du Serpent avec la communauté vietnamienne de Paris

en participant à la Soirée du TET organisée le samedi 28/01/89 au Palais de la Mutualité, 24, rue Saint Victor - Paris 5ème
Métro : Maubert Mutualité

Programme du 28/01/89

19h à 5h : Foire du Printemps (dégustations, animations,...)
20h à 24h : Spectacle artistique (Chants, danses,...)
0h à 5h : Bal

Prix des billets : 200 F - 130 F - 80 F

Renseignements et Réservation :

Mlle Phuong Vy : 45.24.04.37 (10h à 12h, 14h30 à 17h)
A.G.E.V.P. : 45.89.42.79 ou 43.50.44.72 (après 20h)
51, rue Damesme - 75013 PARIS

UNE NUIT HANTÉE DANS LA BROUSSE

Ce soir, la nuit torride est comme tissée de moustiques. D'où vient cette incroyable chaleur ? Tombe-t-elle de cette lune torrentielle qui nous douche de ses rayons, monte-t-elle de ce lac incandescent où crient des crapauds incendiés ? Et ces phalènes trop grandes qui nous frôlent, et ces bizarres insectes d'opale qui ont l'air de bêtes lunaires.

Des rumeurs, confuses encore, rôdent dans la forêt profonde. Peu à peu elles s'accroissent, mais rien ne s'y précise. Ce sont des bruits obscurs, inconnus, tout un mystérieux et féroce prélude : sans doute des milliers et des milliers de bâillements, de soupirs de bêtes qui s'éveillent, s'étirent, se dressent, et qui vont tuer. Rien ici n'a changé depuis les premiers âges du monde, et la nuit carnassière est déjà pleine de menaces.

C'est le moment d'aller se coucher, et sous la moustiquaire, indispensable cage, il faut apporter tout ce qu'il faut : mosquitol, cigarettes, cendrier, mouchoirs et même des chaussures, car une fois à l'abri, il n'est pas question d'en ressortir (on s'embarque pour la nuit comme on part en voyage).

La moustiquaire est un abri sûr, rassurant en tout cas. Je le sais, mais en suis-je bien persuadé ?

Ma chambre est énigmatique. La baie qui me sert de fenêtre, et par où ruisselle la lune, est bien près de la cour de gravier.

Comme la ligne de la forêt est proche !

Un fouillis de plantes encadre l'embrasement, et quelques fleurs, il me semble. Je voudrais en cueillir une, elle me pique. Ce ne sont pas des fleurs, mais des insectes bleu et or, qui portent la livrée de la nuit.

Je tends l'oreille : d'où viennent ces bruits de rongeurs, ces grignotis ?... Est-ce dehors ? Non, c'est dans la chambre.

Je tréssaille : quelque chose s'est posé sur mes cheveux. Quoi ? C'est déjà parti.

C'est sur ma nuque maintenant. Je me gifle d'une main fiévreuse. Trop tard. Ma nuque douloureuse me démange. Ce n'était pas un moustique, cependant. C'était plus gros, dur et griffeur. Un sourd malaise m'envahit.

Vite, je me déshabille pour gagner la moustiquaire, ce refuge. Mais tandis que j'enlève mes souliers, quelque chose, par terre, remue, agile et rapide. Un dégoût me soulève.

Me voici maintenant sous la moustiquaire ; mais je me demande si j'y suis seul.

La chambre est, autour de moi, agressive.

J'ai oublié mon foulard pour les yeux : jamais, dans ce jour lunaire, je ne pourrai dormir. Mais la seule idée de descendre me donne la nausée.

De grandes ailes, à l'état d'ombres chinoises, tourbillonnent sur le parquet. Je regarde au plafond : il n'y a rien. Mais une bête dans l'embrasement de la baie, intercepte le clair de lune. Elle est partie. Pourquoi n'y a-t-il pas de grillage ?

Ma moustiquaire vient de se balancer. Pourtant, pas un souffle d'air : alors pourquoi ?

Je respire, mais j'ai froid. Ai-je le cauchemar ou la fièvre ?

Qu'est-ce qui vient d'entrer dans la baie ? C'est trop grand pour une chauve-souris, et cela vole avec des ailes de feutre. Cela doit être un renard-volant. Un autre, un autre encore !

Dans la brousse cambodgienne



Le gravier vient de crisser. Je me dresse sur mon séant. Est-ce une hallucination ? Là, dans la cour, en contrebas, des yeux verts brillent et s'éteignent.

La baie s'obscurcit à nouveau : encore une visite. Elle hésite... Elle est entrée.

Vais-je recevoir ainsi toute la nuit ?

Soudain, venant de la jungle, de là-bas, de ce là-bas si près de moi, un atroce miaulement, un miaulement qui semble un signal : maintenant, la jungle chasse.

Ce sont des craquements, des souffles, des poursuites ; puis des plaintes, des halètements, des rugissements, des grognements, des grincements, des râles ; des poursuites encore, et de nouveau le miaulement abominable. Mais le silence retombe, un actif silence traversé d'élytres.

Autour de moi, le grésillement tenace des moustiques, comme le bruit même de la fièvre.

Le lac à présent. Des clapotis dans le lac. Quelque chose boit au pied de la terrasse : le large claquement régulier d'une bête qui a tué et qui lappe.

Si seulement ce qui est accroché à ma moustiquaire pouvait s'en aller ! Je sais bien que ce n'est qu'un renard-volant, mais j'ai l'impression que c'est un vampire. Suspendu à la gaze, il me regarde, sa tête de diable encadrée de ses ailes membraneuses. Qu'est-ce qu'il va faire ?

Les plantes bougent qui encadrent la baie. Qu'est-ce qui entre ? Je vois mal avec mes yeux agrandis, mais la chose est longue, sineuse, et elle bruit. C'est

comme à la guerre : est-ce une arrivée ou un départ ?

Il faut en finir. Je ne peux plus voir ce que j'entends. Il me faut mon foulard.

Je cherche mes pantoufles. J'en tiens une, mais quelque chose a sauté sur le parquet. Mes cheveux se hérissent. Ce n'est rien, rien que ma seconde pantoufle qui vient de tomber. Je m'injurie, je m'intime l'ordre de descendre.

Mais si j'écarte ma moustiquaire, "on" peut entrer ? Tant pis ! Tout vaut mieux que cette livide lumière déformante. Je saute.

Une exclamation d'horreur m'échappe : j'ai glissé sur un corps tiède. Au pied, une petite douleur aiguë comme un coup de lancette. L'embrasement vient de s'obstruer, je ne vois plus rien. Je réprime un besoin de crier. Mon cœur bat dans ma gorge et m'étouffe.

La fenêtre dégagée, je bondis sur ma pantoufle, je saisis mon foulard, et je regagne mon lit comme un naufragé son canot. Enfin à l'abri, je comprime, honteux, les lâches battements de mon cœur.

Je suis ridicule, je le sais, mais je n'y peux rien. J'ai peur.

Autour de moi, je sens que tout pique, que tout mord, que tout griffe. Je suis comme assiégé par la nuit et par cette jungle qui envoie au hasard ses redoutables messagers.

En moi, l'âme horrifiée des premiers hommes se réveille. Je suis sans armes, je suis seul, je suis une proie. Une immense tristesse humiliée m'envahit. Je revis des heures tombées dans le gouffre des siècles, des heures d'abjecte terreur et dont mes os se souviennent.

Pourtant, cette panique qui me fait trembler, je l'ai attendue, souhaitée, voulue, cherchée. Elle me tient ! Et je sais bien qu'épouvanté mais ravi, je ne céderais ma nuit pour rien au monde,

quand bien même la souple bête terrible qui miaulait tout à l'heure bondirait jusque sur mes draps !

D'après Francis de CROISSET
(La Féerie Cinghalaise)

NDLR. C'est comme si on y était, n'est-ce pas ?

De la musique vietnamienne traditionnelle ou moderne pour animer vos manifestations

A Paris, un couple d'artistes vietnamiens, arrivés en France depuis plus de vingt ans, s'est consacré principalement à la diffusion de la musique traditionnelle. Il s'agit de M. Tran Quang Hai et de sa jeune et ravissante épouse Bach Yen, tous deux pleins de talent et de charme.

Chaque prestation de ces deux artistes est un véritable succès et l'assistance les ovationne longuement à la fin de la séance.

Si vous voulez animer certaines de vos réunions pour les rendre plus conviviales et plus plaisantes, en un mot plus "indochinoises", prenez contact avec ces deux artistes, qui en plus de magnifiques séquences musicales (instrumentale et vocale) vous assureront une animation de l'assistance que vous ne pouvez imaginer. Et en plus, ils peuvent se déplacer en province !

Voici leurs coordonnées :
M. Tran Quang Hai
12, rue Gutenberg
94450 Limeil-Brevannes
Tél. : (1) 45.69.55.77 (le soir)

Pour un délicieux repas vietnamien
à Sceaux, essayez le tout nouveau

Restaurant Viên-Dong
30, rue des Ecoles
92330 SCEAUX

Réservation par téléphone : 46.61.26.34

Madame Tran Thi Thuy Tien
vous y attend
avec un non moins délicieux sourire...

VOYAGES DU SOUVENIR au VIETNAM



et au CAMBODGE



LOGOTOUR (organisateur du 1er voyage du Souvenir en novembre 1986), vous propose des départs en mars-avril 89 avec différentes options

Prix à partir de 13 500 F

Tous renseignements auprès de :

LOGOTOUR

Immeuble le Belvédère
95800 CERGY-ST-CHRISTOPHE
Tél. : (1) 30.30.53.35
Adresse postale :
BP 8334
95804 CERGY PONTOISE CEDEX





Les trois Grâces

Nous ouvrons à partir de ce numéro une rubrique "Madame ANAI" qui devrait être la page de nos épouses, de nos "anciennes d'Indochine" et aussi bien sûr des Vietnamiennes installées en France.

Nous accueillerons avec joie leur participation rédactionnelle, que ce soit en matière de cuisine vietnamienne, chinoise, etc..., souvenirs de moments vécus là-bas, photographies.

Il faut nous aider, Mesdames, car notre compétence en vos propres domaines est pratiquement nulle.

La Rédaction

CASSETTE VIDEO SUR L'INDOCHINE

Notre ami J.P. Berthillier (section de Lyon) a réalisé au Vietnam en octobre 1987 un magnifique film en couleurs de 30 minutes, système VHS sonore, qui sous le titre de

VIETNAM 87 Pays de notre nostalgie

relate un voyage pèlerinage effectué là-bas 40 ans plus tard, de Saïgon à la baie d'Along.

Aucune réflexion politique ni militaire, mais des images et des sons qui nous ramènent à notre jeunesse, les pousses, la rue Catinat, les jeunes filles à bicyclette avec leurs longues nattes et leur chapeau conique, la petite marchande de soupe chinoise, le bruit des baguelettes et des socques sur le trottoir, etc.

Vous pouvez passer commande directement à J.P. Berthillier, villa Jasmin, 17 rue Anselme - 69004 Lyon - Prix port compris : 450 francs.

Nous vous recommandons cet achat qui vous enchantera.



LA FRUITIERE

La paillote du toit se fripe au grand soleil ; Les mouches rayent l'air ; le chien dort, et la trêve

Est pénible aux frissons qui heurtent son sommeil :

La faim crie en ses jours, elle hante son rêve.

Des bananes, des fruits jaunes, pourpres ou verts,

L'ananas marqueté, le corosol en pointes, Rapprochent, en accord, leurs effluves divers,

Leurs formes, leurs couleurs, sur des planches disjointes.

Et Thi-Nam au hamac s'étend ; l'or d'un rayon

L'accompagne ; sa nuque à la chair jeune et chaude

Paraît se renverser sous le poids du chignon, Dont la masse est encore un oreiller comode.

Thi-Nam apprit à lire. Un livre sous les yeux,

Puisque le chalard tarde à gagner l'étalage, Elle charme l'instant aux récits fastueux

De l'Annam d'autrefois, des amours d'un autre âge.

Le poème est berceur comme les eaux d'un lac.

Elle chante et sa voix, observant la cadence, S'allie aux grincements rythmiques du hamac

Où son corps étalé saïlle avec abondance.

Elle chante. Un passant écoute. Un autre suit

Qui s'arrête et regarde avec un oeil d'envie : Il convoite la fille ; il palpe, il sent un fruit ; Se décidera-t-il ?... Hésiter, c'est la vie.

Jean RICQUEBOURG

Quelle élégance du mouvement !



PORC AU CAMEL (Thit Kho)

Ingrédients pour 4 personnes

- 2 oignons,
- 500 g de viande (de préférence de l'échine de porc),
- 60 g de sucre ou 5 cuillerées de caramel,
- 1/2 cuillerée à café de sel,
- 1 pincée de poivre,
- 1 pincée de poudre de gingembre ou des lamelles de gingembre frais (facultatif),
- 3 cuillerées à soupe de nuoc màm (facultatif),
- 3 cuillerées d'huile.

Préparation du caramel : Faire fondre les morceaux de sucre à feu doux ; dès que le sucre est devenu roux, verser de l'eau chaude ; le caramel est prêt à l'emploi.

- Couper les oignons en petites lamelles.
- Couper la viande en petits morceaux, les mélanger avec des oignons, du sel, du poivre, du gingembre.

- Verser 3 cuillerées à soupe d'huile dans une sauteuse ou une casserole. Faire sauter le tout dans l'huile chaude et les remuer. Dès que la viande est à moitié cuite, réduire le feu, verser le caramel et la saumure de poisson ; cuire à feu doux pendant 20 à 30 minutes. Servir avec du riz blanc (cuit à la vapeur) et des pousses de soja frais ou en conserve.

Pour que la viande soit bonne, il faudrait qu'elle soit à la fois salée et sucrée.

PLATS-A-EMPORTER SPÉCIALITES VIETNAMIENNES



SAVEURS D'ASIE

DEGUSTATION - PRODUITS EXOTIQUES 68, rue Lamarck, 75018 Paris

Ouvert toute la semaine sauf le dimanche

Tél.: 42.52.43.73

NOMINATION AU SIEGE DE L'ANAI



Le colonel Georges Poupard est nommé délégué du président national auprès des sections.

Colonel Georges Poupard Né le 26 octobre 1920 à Wiesbaden

De la promotion de Saint-Cyr Charles de Foucauld (1941-1942), le colonel Poupard a effectué l'essentiel de son temps de troupe dans les Chasseurs et à la Légion Etrangère.

En 1947, il part en Indochine au 2ème Régiment Etranger d'Infanterie et opère dans la région de Ninh Hoa, Nhatrang, et Phan Tiet.

Il revient, en 2ème séjour, dans la même région, où il sert comme officier de renseignement de la zone.

En Algérie, il est affecté au 5ème Régiment Etranger d'Infanterie.

En France et en Allemagne, il sert au 30ème BCP, au 1er BCP et comme commandant en second au 19ème Groupe de Chasseurs Mécanisés. Après une affectation au SGDN, il quitte l'armée en 1972 et entame une carrière civile dans la société de transport France Express.

Le colonel Poupard est officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre TOE et de la Valeur Militaire avec six citations ainsi que la Croix de la Vaillance (Vietnam) et de la Bronze Star Medal.

DATE A RETENIR

- Conférence le 11 février 1989 à 17 heures aux Orphelins d'Auteuil (salle de réception derrière la chapelle) 40 rue La Fontaine - 75016 Paris par M. Ferreol de Ferry sur les accords signés en 1787 à Versailles entre le Roi Louis XVI et Mgr. Pigneau de Behaine représentant le roi de Cochinchine.

Un pot amical sera servi à la fin de la conférence.

SECTION DE PARIS

Grande réception des adhérents de Paris et des Hauts-de-Seine



La table de Mme Bastid présidente d'honneur de l'ANAI et de M. Michel Roux président de la section de Paris, avec le Père Louis en face de lui.

Ainsi que nous vous l'avions annoncé dans le bulletin du 2ème trimestre, un rapprochement entre les sections de Paris et des Hauts-de-Seine a été décidé. Cette fusion a d'ailleurs été entérinée par le conseil d'administration de l'ANAI le 4 mai 1988.

Les dirigeants de cette section élargie sont maintenant les suivants :

- Président : M. Michel Roux
- Président adjoint : colonel G. Demaison (chargé des affaires courantes)
- Vice-Présidents : Colonel O. Dussaix et M. P. Dufresne
- Secrétaire général : M. F. Auckenthaler
- Trésorier : M. Brun

Pour célébrer dignement cet événement majeur, le nouveau bureau de la section avait convié, le 8 octobre dernier, ses adhérents à une grande réunion pour leur expliquer les raisons de ce rapprochement et leur permettre de faire plus ample connaissance.

Cette réception très réussie a été orchestrée de main de maître par la belle et dynamique Mme Jeanne Cousin, très "Impératrice d'Annam" et responsable de l'animation de la section de Paris. Entre 120 et 140 personnes se sont retrouvées tout au cours de la journée dans les vastes locaux de l'Ecole des Apprentis et Orphelins d'Auteuil.

Une messe solennelle a été célébrée le matin en l'église du site par le Père Louis *

* Le Père Louis est un ancien Saint-Cyrien (27-29) qui a fait divers séjours outre-mer, a été directeur-adjoint de l'Aumônerie en Indochine (49-51), aumônier en Allemagne (52-64) et a terminé comme doyen dans le 10ème arrondissement.

dont l'homélie a été très remarquée par la nombreuse assistance.

Mme Jeanne Cousin a même réussi ce prodige de faire chanter par tous et à pleins gosiers 5 ou 6 très beaux cantiques, dont certains ont causé un petit problème de voix un peu élevée aux adhérents mâles qui, pourtant pleins de bonne volonté et d'entrain, ont été victimes de "couacs" véritablement démotivants ! Mais les dames, enchaînant immédiatement, rétablissaient l'harmonie nécessaire en ce lieu.

Mme Jeanne Cousin mettant elle-même la main à la pâte...





Deux convives vietnamiens manifestement heureux d'être à cette table.

Un pot de l'amitié a été servi après la messe dans la grande salle du restaurant de l'Ecole, pendant que le général Simon, après avoir salué les participants, présentait les dirigeants de la Section et, en quelques mots, expliquait le pourquoi de la fusion réalisée.

M. Brun, trésorier de la section, et surtout ancien proviseur du lycée franco-chinois La Fraternité de Cholon prit alors la parole et raconta avec son cœur les moments exaltants qu'il avait vécus là-bas, avec ses 6 500 élèves, français et asiatiques, dont les résultats au bac étaient remarquables.

Avec une émotion bien compréhensible, M. Brun terminait son exposé en indiquant que son beau lycée était maintenant totalement à l'abandon, et que des cours de récréation avaient même été transformés en dépôts de charbon. De chaleureux applaudissements fusèrent spontanément à la fin de sa péroraison.

Un fort honorable et copieux repas vietnamien a été servi ensuite, et il était grand temps, car le kir aidant, l'assistance commençait à tomber d'inanition... Les convives

se souviendront longtemps en particulier des nems succulents qui leur ont été offerts avec les feuilles de menthe et de salade verte, comme il se doit.

En raison d'un malencontreux concours de circonstances, le petit spectacle vietnamien prévu en lieu et place du "trou normand" n'a pu être présenté, mais cela n'a aucunement terni l'éclat de cette brillante et joyeuse journée. Les participants se sont d'ailleurs promis de recommencer.

F. LE BOUTEILLER

AUTRES ACTIVITES DE LA SECTION

● 13 novembre : cérémonie au Mémorial de la France Combattante au Mont Valérien, pour honorer "la mémoire de tous les combattants avec ou sans uniforme tombés pour la liberté et l'honneur de la France", sous la présidence de M. A. Méric secrétaire d'état chargé des Anciens combattants, et en présence de M. Jacques Barel, préfet et de M. Charles Pasqua, ancien ministre, sénateur et président du conseil général des Hauts-de-Seine.

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME Présidente Mme Lemesle 20, rue Léo Delibes 17200 Royan

A 10 h 15, salle de la Grande Conche, au Palais des congrès de Royan, Mme Lemesle, présidente, ouvre la séance de la première assemblée générale de la section Charente-Maritime de l'ANAI, sous la présidence du général Guy Simon, président national de l'ANAI, en présence de M. Vignes, maire de Saint-Palais-sur-Mer et de 55 participants. M. de Lipkowski, député-maire de Royan et M. Bussereau, conseiller général, arrivent au cours de la réunion.

Après avoir remercié le général Guy Simon et M. Vignes de leur présence, Mme Lemesle précise qu'une dizaine d'adhérents se sont excusés pour des raisons personnelles diverses puis elle fait observer une minute de silence, en mémoire de M. Gerstemberg, décédé le 26 juillet 1988.

Ensuite, M. Colombani, secrétaire, présente le compte-rendu des activités depuis le 16 avril 1988. Celles-ci comportent principalement des réunions d'informations, à savoir :

- le 13 mai 1988, à St Palais-sur-Mer : 60 personnes,
- le 18 juin 1988, à Saintes : 45 personnes,
- le 11 septembre 1988, à Ronces-les-Bains : 51 personnes.

L'assemblée approuve alors à l'unanimité le compte-rendu financier présenté par Mme Lemesle, celui-ci faisant apparaître un solde créditeur de 831,25 F.

C'est au tour du président national de l'ANAI de prendre la parole.

Le général Guy Simon remercie Mme Lemesle qui, ancienne présidente de la section de Seine-et-Marne, a pris en charge, depuis sa retraite à Royan il y a un an, la section de Charente Maritime, dont le siège est à Royan. Il remercie également tous les adhérents de leur présence et explique les buts de l'ANAI.

Tout d'abord, s'occuper des survivants de la guerre d'Indochine et s'occuper également du rapatriement des corps des tués d'Indochine (avec toutes les difficultés que cela a pu comporter).

Par son action auprès du gouvernement, il a pu obtenir la création d'un cimetière entièrement consacré aux morts d'Indochine et qui doit ouvrir prochainement à Fréjus. Il signale que 26 000 corps ont été rapatriés et répertoriés sur ordinateur au ministère des Anciens Combattants.

En plus de cette action patriotique, le général Simon, grâce au Comité national d'entraide aux réfugiés Indochinois, dont il est également le président, a pu venir en aide aux réfugiés en France, leur procurant travail et logement.

Il attire l'attention des participants sur le fait que les questions de pensions et de médailles ne sont pas du ressort de l'ANAI. Le rôle départemental de l'ANAI se limite à des fonctions d'"écrivain public" pour venir en aide aux adhérents.

Nous remarquons alors l'arrivée de M. Gandouin, président de la section de Vendée, avec une délégation de ce département et leur drapeau.

Le général Simon insiste sur l'autre but de l'ANAI : lutter pour que le souvenir indochinois reste bien vivant, malgré le silence gouvernemental actuel. L'ANAI ne concerne pas uniquement les anciens d'Indochine, mais toutes les personnes qui s'intéressent à l'Indochine, d'où la mention Souvenir Indochinois ajouté après l'ANAI.

Il faut développer ce souvenir particulièrement chez les jeunes. Il y a différents moyens d'action : choix de livres d'instruction civique, publication de livres de souvenirs (comme celui que nous annonce M. Morlot), conférences avec photographies, expositions, etc... Il ne faut pas que la culture vietnamienne, qui a pu se développer grâce à la France (et ceci depuis 1615) disparaisse. L'influence française est encore très vivante actuellement, malgré la guerre, et il faut agir pour qu'elle se maintienne.

Il y a environ une section de l'ANAI pour trois départements. Ses membres doivent être à même d'exercer une influence sur les autres.

Il rappelle que, en ce qui concerne la cotisation, sur les 75 F versés, 25 F restent à la section départementale, 25 F sont destinés au siège pour son fonctionnement, et les 25 F restant sont attribués au bulletin.

Il n'est pas défendu de verser davantage, 200 F par exemple. Dans ce cas, les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Fondation de France. Un reçu sera envoyé pour les réductions d'impôts.

Le général Simon répond à quelques questions personnelles concernant, en particulier, les cimetières indochinois. Le général Barbat intervient, souhaitant que l'on rappelle également ce qui n'a pas été fait pour les soldats, en Indochine, qui se sont sentis délaissés jusqu'en 1951, à l'arrivée du général De Lattre de Tassigny.

M. le conseiller général Bussereau demande la parole car il doit impérativement partir à une autre réunion. Il remercie le général Simon pour son action. Très au courant des questions indochinoises, il insiste sur l'importance de l'action menée par l'ANAI, car il s'agit de nos libertés.

Après le départ de M. Bussereau, le général Simon reprend la parole pour répondre au général Barbat précisant qu'il ne faut agir que dans un sens constructif. Les enfants et les civils ne sont pas responsables de nos rancœurs qu'il vaut mieux garder pour nous.

On procède à l'élection du bureau définitif : Président d'honneur : Général Royal ; Présidente : Mme Lemesle ; Secrétaire : M. Colombani ; Trésorière : Mme Ollivier-Cristiani ; Vice-Président pour le nord du département : M. Richardson ; Délégué à St Jean d'Angély : Général Perceval ; Délégué à Jonzac : M. Lacroix ; Délégué à l'île de Ré : M. Berjon ; Commissaire aux comptes : M. Berdard ; Service Social : Mme Gressier (visites aux malades, etc...), Mme Echernach, Mme Colombani ; Portedrapeau : M. Berjon.

Mme Lemesle aimerait que chaque adhérent trouve un autre nouvel adhérent, sans se limiter aux anciens d'Indochine. Il faudrait que ce soit des jeunes, capables de transmettre le souvenir indochinois. Il est également possible d'amener des invités aux

réunions. Elle apprécierait, en outre que, lors de l'envoi des cotisations, les adhérents joignent une enveloppe affranchie, à leur adresse, pour le retour du timbre. Sinon, celui-ci leur sera remis lors d'une réunion ultérieure.

Les projets actuels concernent plus spécialement des rencontres avec les sections des départements voisins.

M. Lys, président des Camarades de Combat de Royan, qui est également présent à notre assemblée, invite ceux qui le désirent, à participer au repas qu'il organise le 11 novembre, pour les anciens combattants.

Il remercie le général Simon pour son action. Il est particulièrement intéressé par l'élevation morale de ses propos. Il insiste sur le fait que l'ANAI doit se développer et qu'elle aura l'aide de l'Association des Anciens Combattants, car elle est un complément qui manquait à cette Association.

M. de Lipkowski, député maire de Royan, qui vient d'arriver, prend la parole. Il remercie le général Simon pour son action. Il rappelle son action personnelle en Chine puis en tant que directeur des Affaires indochinoises, au Quai d'Orsay, entre autres activités, et plusieurs déplacements qu'il a fait à Hanoï et Saigon. La France n'a pas à rougir de son influence ni de ses combats. La France a laissé au Sud une autonomie suffisante. Il fallait des gens qui témoignent et qui perpétuent l'amitié et le souvenir indochinois. Il apprécie le rôle de l'ANAI dans ce sens. Il précise que nous ne sommes pas indifférents aux martyrs indochinois et que nous devons les accueillir. L'ANAI enrichit l'Association des Anciens Combattants. C'est un devoir qu'il faut continuer.

Informations diverses transmises aux participants :

- du 28 novembre au 10 décembre 1988, une exposition sur la guerre 14-18 a eu lieu au Palais des Congrès de Royan.
- le 1er novembre 1988, à 14 h 30, cérémonie au cimetière Clémenceau, Carré du Souvenir Français.

A 12 heures 15, la séance est levée.

Un apéritif est alors offert par M. de Lipowski et la municipalité de Royan, puis nous nous retrouvons tous, au restaurant l'Escale, à St Palais-sur-Mer, pour le banquet traditionnel (53 participants), très animé et apprécié de tous.

Mme Lemesle procède au tirage de la tombola qu'elle a organisée et nous nous séparons vers 17 heures.

SECTION DE L'OISE Président : M. Michel Chanu Exposition "Un siècle de présence française en Indochine"

La section de l'Oise a organisé une exposition pédagogique sur l'Indochine au musée de Noyon qui a eu un certain retentissement dans la région, puisqu'elle a été prolongée de 20 jours à la demande de la municipalité.

Composée d'une dizaine de panneaux didactiques présentés sur des chevalets en bois et retraçant l'histoire de la France en Indochine, ainsi que de 120 photos et reproductions de documents depuis le XIXème siècle, elle a intéressé plus de 600 visiteurs privés, ainsi qu'une centaine d'enfants des écoles amenés quelquefois par leurs instituteurs.

De nombreuses personnalités ont assisté au vernissage dont MM. Pierre Dubois -

maire de Noyon - vice-président du conseil général, M. Amédée Bouquerel - sénateur, M. François-Michel Gonnot - député de l'Oise, MM. Max Brézillon et Lucien Degauchy - conseillers généraux, Mme Dupont - conservateur du musée du Noyonnais, le général Simon - président de l'ANAI, les généraux Camille Gamache - président d'honneur de la section, Amblard, Courtet et Goester, le colonel Poupard - délégué du président national de l'ANAI, le colonel Brassens - président de l'EDARDO, le colonel Chauvie - commandant d'armes de la place de Noyon et Madame, Mme Anne-Marie Giraudet - marraine du drapeau de la section - conseiller municipal de Com-

Remise du drapeau de la section de l'Oise par le président Chanu au portedrapeau (journée du 23 octobre 1988).



DRAPEAUX BRODÉS
J. C. ROBERT
30 AVENUE D^R PAUL DURAND
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TEL: 75-08-24-87 B.P. 22

ASSOCIATION NATIONALE
DES ANCIENS D'INDOCHINE

VENTE DETAIL
TOUTES
DECORATIONS



Les porte-drapeaux prêts à s'ébranler.

piège, M. Pierre Lucas - conseiller municipal de Compiègne - représentant M. le Maire - président de l'UNSOR, de nombreux maires de l'arrondissement de Noyon et conseillers municipaux, de nombreux responsables de sections patriotiques et leurs porte-drapeaux (20), M. l'Abbé de Mauny - Archiprêtre de la cathédrale de Noyon, et des responsables d'établissements scolaires. Le général Simon a chaudement félicité M. Chanu et son équipe pour cette manifestation très réussie, en émettant le vœu que de nombreuses sections suivent son exemple.

Il a rappelé qu'une exposition du même genre avait été organisée dans les Deux-Sèvres par le Colonel Baudin à deux reprises en 1986 et 1987, avec également un grand succès.

Remise du drapeau :

En présence du Colonel Poupard, délégué du Président National, le colonel Chauvieu, commandant le 8ème RI a solennellement remis le drapeau de la section à M. Chanu, président départemental lors d'une imposante cérémonie. Les honneurs étaient rendus

par un détachement du 8ème RI et par l'harmonie de Noyon devant le monument aux morts avec dépôts de gerbes. A noter que la marraine de ce drapeau est Mme Anne-Marie Giraudet, conseillère municipale de Compiègne, qui a vécu jusqu'à l'âge de 10 ans à Hanoï où son père a été assassiné en 1946.

Chaleureuse réception ensuite, à l'Hôtel de Ville avec M. Pierre Dubois, maire de Noyon et M. François Michel Gonnot, député de Compiègne.

CARTES ANCIENNES D'INDOCHINE EN COULEURS

La section de l'Oise a fait rééditer de magnifiques cartes 60 x 40 cm en couleurs (reproduction fidèle de l'ex-Indochine Française).

Expédition sur demande :

franco : 44 F l'unité

Ecrire à Michel Chanu - Section de l'Oise

13, rue Coqueret

Attichy 60350 Cuise-la-Motte.

PLAQUES POUR TOMBES ET MONUMENTS

Les Anciens Combattants de l'ANAI.



EN SOUVENIR DE NOTRE CAMARADE

Plaque 30 x 15cm - PRIX unitaire franco - par 1 : 280,- par 12 : 165,- par 24 : 155,- TTC

Ets WETTER 8a, rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS tél. 89 69 16 67

SECTION DE L'ALLIER

Président J.C. Carton
Rue de l'Ancienne Mairie
03140 Charroux

Les membres du bureau se sont réunis au siège de Charroux, chez Jacques Chassaing, afin de mettre au point les diverses manifestations de l'année.

Notre drapeau a participé à différentes cérémonies dont le 8 mai, tant à Charroux qu'à l'extérieur, et sera au congrès départemental du Souvenir français à Chantelle le 9 octobre.

Il sera également à l'assemblée générale de la section Loire le 30 octobre à Roanne.

Chez le président Carton à Charroux le 26 juin, le méchoui annuel a connu un vif succès. Belle ambiance amicale et chacun de se retrouver au repas dansant le 25 septembre dans la salle des fêtes de Charroux.

Mais toutes ces festivités ne freinent pas nos activités dans les affaires sociales. Nous avons soumis les cas de deux adhérents dans le besoin à la Fondation De Lattre. Nous espérons une réponse positive.

Signalons l'hospitalisation, heureusement de courte durée, de M. Massini de Noyant.

M. Buyens, directeur de la société Aero-Feu de Montluçon est devenu notre président d'honneur en reconnaissance de tous les services qu'il rend à notre section.

D'ores et déjà nous préparons l'assemblée générale d'avril 1989 qui se tiendra à Ganat.

SECTION D'AUVERGNE

Président R. Geneix
11, rue des Saulaies
63400 Chamalières

Le 4 juin les membres de la délégation d'Issoire se retrouvent avec le président Geneix chez Marinette (notre amie Mme Vauzelles) à Saint-Nectaire-le-Haut, pour un repas amical. Notre ami le colonel Pietri était présent.

Le 14 juillet - Prise d'armes place de Jaude à Clermont-Ferrand et cérémonie au monument aux morts rue Montlosier. Présence du président et de notre porte-drapeau Savier Mostefa.

Le 27 juillet - Remise de la fourragère aux jeunes du contingent du 92ème RI à la Bourboule. Le président y était invité.

Le 29 juillet - Notre ami le commandant Bethout nous quitte, et en souvenir de son amabilité, le président Geneix lui remet une tape de bouche représentant l'insigne de notre Association.

Le 23 août - Cérémonie au monument aux morts de la rue Montlosier avec dépôt de gerbe par M. Landouzy nouveau préfet de région.

A cette occasion le drapeau était présenté par notre ami Edmond Barrière.

Le 25 août - M. le Préfet Landouzy reçoit de façon extrêmement sympathique les présidents de sections d'anciens combattants.

Le commandant Robert Decorse, président des anciens de Dien-Ben-Phu et Anciens prisonniers d'Indochine et le président Robert Geneix de l'ANAI sont reçus amicalement, M. le Préfet ayant obtenu son bachot à Saïgon et son père ayant commandé une unité opérationnelle en Indochine.

Le 13 septembre débuta l'exposition sur l'Indochine "Trois siècles de présence française en Indochine" montée par l'ACUF, au carrefour Europe à Chamalières avec participation de l'ANAI et des Anciens de Dien-Ben-Phu dans le cadre du Comité d'Entente.

Le 16 septembre - Magnifique exposé du Colonel Moinet. Clôture de l'Exposition.

SECTION DES COTES DU NORD

Président Claude Joubert
10, rue de la Clôture
22440 Ploufragan

6 novembre 1988 - Assemblée générale de la section à Pordic en bord de mer et en présence du colonel Poupard délégué du président national de l'ANAI.

Un office religieux a été célébré devant une foule nombreuse en l'église du bourg par le père Balay dont l'homélie a profondément touché le cœur des assistants.

Après la messe, une cérémonie a eu lieu au monument aux morts avec la fanfare du COB et les représentants d'une cinquantaine d'associations d'anciens combattants avec leurs drapeaux, venus de tous le département.

M. Duval, vice-président de la section de l'ANAI a rappelé que le département des Côtes-du-Nord a payé un lourd tribut à la guerre d'Indochine : 346 morts ont été recensés, et il y en a eu probablement plus, car 30 communes n'ont pas répondu au questionnaire que le président Joubert leur avait adressé à ce sujet.

L'appel de 22 disparus a été fait et ce fut un moment fort de la journée. Une gerbe a été déposée par le maire, une autre par le président Joubert, une par le colonel Poupard.

Dans son allocution, le président Joubert a évoqué avec lyrisme cette guerre d'Indochine, et ce pays attachant et difficile, avec pour but d'y sensibiliser la jeunesse actuelle.

Le colonel Poupard à son tour a salué l'heureuse initiative et la persévérance du président Joubert, d'avoir écrit aux 379 maires du département des Côtes-du-Nord pour leur demander la liste des morts du conflit de l'Indochine.

Il a insisté sur le travail considérable réalisé en Indochine par les ingénieurs, militaires, pionniers, précédés par l'arrivée de missionnaires.

Cette belle oeuvre a été sabotée par le Vietminh et malgré l'impulsion donnée par le général de Lattre, la France a dû évacuer l'Indochine.

Il nous appartient de faire connaître à nos jeunes ce que la France a réalisé dans ce pays. Plus de 100 000 Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens n'ont pas oublié notre présence et au risque de leur vie sont arrivés en France où ils attendent aide et hospitalité.

Les derniers cercueils des soldats, marins et aviateurs, morts sur le sol d'Indochine sont arrivés en France au début de l'année.

Un monument est érigé en leur mémoire à Fréjus.

Ne les oublions pas !

Après les cérémonies, un repas amical a réuni les participants.

Parmi les personnalités présentes, on a pu remarquer M. Auffray, maire et conseiller général qui a remis le diplôme d'honneur de porte-drapeau ANAI à M. Pean de Pordic.



M. Joubert, président départemental de l'ANAI : M. Bausson, qui a reçu le diplôme de retraité militaire des Côtes-du-Nord ; M. Péan qui a reçu le diplôme d'honneur du porte-drapeau ANAI, et M. Auffray, maire.

Le préfet des Côtes-du-Nord (ancien d'Indochine) qui avait espéré pouvoir assister aux cérémonies a beaucoup regretté que les élections de ce même jour l'en ait empêché et a précisé que ses pensées étaient de tout cœur avec l'Association.

SECTION DES DEUX-SEVRES

Président : M. le Lt-Colonel Baudin
10, rue Louis Pergaud
79000 Niort

Certains de nos camarades s'étant étonnés de ne rien voir apparaître de notre activité sur le bulletin national, la réponse est toute simple. La section des Deux-Sèvres publie chaque trimestre un bulletin local de 50 pages et la rédaction de "Chapeau de brousse et Pataugas" n'avait pas jugé très important d'envoyer les mêmes informations à l'échelon national. Erreur réparée à ce jour.

Depuis le début de l'année 1988, la section des Deux-Sèvres a été représentée par une délégation avec son président, avec ou sans drapeau, à 35 manifestations ou cérémonies patriotiques ou militaires, dont 11 à St-Maixent-l'École. Nous avons à déplorer la disparition de cinq de nos camarades. Le 21 février nous avons organisé un voyage en car à Saumur avec visite des musées et repas "couscous" au mess des sous-officiers.

Le 9 mars, cérémonie patriotique à Niort avec dépôt de gerbe au monument aux morts en présence des personnalités locales.

A Bressuire, le 13 mars : assemblée générale et inauguration de notre exposition au château de Bressuire avec le sous-préfet et le maire de la ville. Cette exposition "Trois siècles de présence française en Indochine" s'est tenue du 13 au 22 mars et a reçu plus de 1 000 visiteurs.

Le 27 juin à Celles-sur-Belle congrès des Médailles militaires des Deux-Sèvres. Cérémonie religieuse en l'abbatiale de Celles-sur-Belle. Délégation de l'ANAI avec le président départemental accompagné de M. Radureau, porte-drapeau.

Le 28 juin à Saint-Maixent-l'École, cérémonie dans la salle de la bibliothèque, à l'occasion du départ du commandant Tableau conservateur du musée militaire ainsi que de son adjoint l'adjutant-chef Androuin. Rapide séance du conseil d'admini-

stration que présidait le colonel Paccard (membre de l'ANAI).

Le 7 juillet à Saint-Maixent-L'École, prise d'armes du baptême de la 128ème promotion : Adjt-chef Ailloud, présence de délégations et du drapeau.

Prise d'armes du 14 juillet à Niort ainsi qu'à Saint-Maixent, présence de délégations avec le drapeau porté par M. Radureau.

Délégation de l'ANAI le 29 juillet à Saint-Maixent : les élèves sous-officiers recevaient leur premier galon de sous-officier par le général Cottereau commandant l'Ensoa (Promotion Adjt-chef Viou).

Le 23 août, grande rencontre champêtre annuelle aux étangs de Prévoireau près de Secondigny ; pique-nique, concours de pêche, de boules, de tir au pistolet et remise de 4 coupes aux vainqueurs. Au cours de la journée, la famille Nguyen Thanh Tung nous a fait une démonstration de danses folkloriques vietnamiennes.

Le 23 octobre, nouveau voyage en car de luxe à Saumur avec visite du château et des musées et "repas baguettes" chez Sarim au Shanghai, dans son nouveau restaurant. Repas très copieux et très apprécié de tous. Sur le chemin du retour : visite des caves de "La veuve Amiot" et dégustation.

Sur le plan social nous avons visité les malades et aidé par des dons deux camarades dans le besoin. 27 dossiers traités en vue de l'attribution de différentes décorations. Avant de conclure il convient de féliciter une nouvelle fois notre camarade le sergent-chef Edmond Girault qui s'est vu remettre la croix de chevalier et la Légion d'Honneur par le général d'armée Berthier au cours d'une cérémonie à St Maixent-L'École le 6 mai dernier. A la date d'aujourd'hui la section a enregistré sa 219ème inscription. Depuis sa création en Deux-Sèvres la section a perdu 13 camarades, 19 ont rejoint leur section départementale, 16 ont été radiés pour cotisations impayées et 8 ont démissionné. 2 n'ont pas encore réglé leur cotisation de 1988.

SECTION DE LA GIRONDE

Président : M. Roland Guittet
23, rue de la Louberte
33500 Libourne

Dernière heure

NDLR. Saluons la naissance le 28 octobre 1988 de la section de la Gironde sur laquelle nous reviendrons dans le prochain numéro, en raison de l'arrivée tardive des documents (la poste !).

Le bureau est composé de :

- Roland Guittet, président,
- Paul Massinond, vice-président,
- Alain Gérard, secrétaire.

Les fonctions de trésorier sont tenues provisoirement par M. Guittet assisté de M. Gerard.

A la date du 26 octobre il y avait déjà 26 membres.

SECTION DE L'HERAULT

Président : M. Bregoway
"Le Bordigot" - Porte 12
5, rue Jules Vallés
34200 Sète.

Le bureau départemental réuni le 5 octobre a définitivement arrêté à l'unanimité,

la date du dimanche 22 janvier 1989 pour son assemblée générale statutaire. Celle-ci se déroulera à Sète, théâtre de la Mer, dans la salle Tarbouriech, gracieusement prêtée par la municipalité. Les conventions, l'ordre du jour et les inscriptions pour le repas-baguettes qui clôturera la réunion ont été expédiées aux intéressés, courant décembre.

Au cours de ce 4ème trimestre, la section a participé avec son drapeau ou a été représentée aux manifestations et cérémonies suivantes :

- le dimanche 2 octobre en Agde, assemblée générale des combattants de moins de 20 ans au cours de laquelle le président ANAI Paul Bregowy a été élu à l'unanimité président du Groupement languedocien des moins de vingt ans (Aude-Gard et Hérault).

Le mardi 1er novembre, avec le drapeau ANAI participation à la journée du souvenir français et quête publique en Agde.

Le vendredi 11 novembre, de 8 h à 9 h 30, quête publique à Sète, puis de 10 h à 12 h, cérémonie officielle en Agde avec défilé et remise de décorations et repas amical au cours duquel le président Bregowy a recueilli trois nouvelles adhésions ANAI pour 1989. Le samedi 12 novembre, messe du souvenir et dépôt de gerbes au monument aux morts de Sète pour le 18ème anniversaire de la mort du général de Gaulle. Le lundi 21 novembre à Montpellier, à 14 h 30, obsèques de M. Emmanuel Temple, ancien combattant, ancien député, ancien préfet d'Alger et Gouverneur intérimaire, ancien ministre des AC, de la Défense Nationale et Garde des Sceaux, colonel d'aviation et commandeur de la Légion d'Honneur.

SECTION DE LA LOIRE Président : M. Pierre Tixier 5, rue de Bourgogne 42300 Roanne

De trop nombreux décès encore à déplorer ; nos amis Berger André de Montbrison-Bains (ancien des Légions de marche de la gendarmerie), Roger Daumas de Roanne (ex-caporal-chef para), Louis Giraud de Roanne (ancien de la coloniale) et René Royet de Sainte-Croix-en-Jarez nous ont quittés parfois très discrètement.

Il convient d'ajouter l'épouse de Raymond Moretto, (Le Coteau), la mère de Robert Perrin (Roanne) et le père de Emile Moulin (Montbrison). Nous renouvelons nos vives condoléances à toutes les familles endeuillées et nous les assurons de notre sympathie.

Préparée avec soin par MM. Pezzini et Moulin, l'assemblée générale 1988 a eu lieu le dimanche 30 octobre à Montbrison, sous la présidence d'honneur de M. le Docteur Poirieux, maire de la ville et vice-président du conseil général. Une messe à l'église des Pénitents précéda l'assemblée où tous se réjouirent de la bonne santé des comités nord (Roannais) et sud (St Etienne - Gier - Ondaine), et encouragèrent le centre (Montbrisonnais) à se structurer dès que possible. Intervention appréciée du docteur Delore, de Saint-Etienne, au sujet des pensions d'invalidité. Au monument aux morts de Montbrison, M. le Maire remit la Croix du Combattant de moins de 20 ans à Michel Sotton de Mably.

SECTION DE LA MOSELLE Président : M. le Lt-Colonel Schmit 30, avenue Mozart 57320 Bouzonville

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 16 octobre 1988 en présence de 52 membres.

Au cours de la réunion du 21 octobre 1988, le comité a ainsi été formé : Lt-col. R. Schmit : président - P. Fontaine : vice-président - Tanhut Thang : chargé des relations avec les personnes originaires de l'Indochine

Thiébaud G : secrétaire - Ponard Guy et son adjoint Kiennemann : trésoriers - Warlier H. : responsable des activités et fêtes - Fontaine M. : exposition Indochine - M. Heif - Chopelet Marcelle : action sociale - porte-drapeau : Ostermann Léon et son adjoint Trouard - MM. Gaston et Wenzo : commissaires aux comptes.

Carnet rose : Nos amis M. et Mme Vaché nous font part de la naissance de leur petite-fille Claire, le 16 août 1988. Félicitations aux parents et grands-parents.

SECTION DE L'ORNE Président : M. Hivonnet Le Floquet - Vrigny 61570 Mortrée

Le 15 octobre 1988, assemblée générale à Argentan sous la présidence du Lt-colonel Blaise représentant le général Simon empêché. Après la messe, une manifestation s'est tenue au monument aux morts en présence de M. Champon, directeur de cabinet du préfet, de M. Daniel Goulet, député et président d'honneur de la section, de MM. Henri Maubert 1er vice-président et Roger Jouade, conseillers généraux, du capitaine Hébrard représentant le colonel d'Argenlieu délégué militaire départemental et enfin de Mme Vimal du Bouchet, maire d'Argentan avec plusieurs de ses adjoints.

Après l'allocation du président Hivonnet sur l'oeuvre de la France en Indochine, les décorations suivantes ont été décernées à MM. Charles de Prigouff : croix de guerre des TOE avec étoile d'argent ; Jean Gueru (décédé) : croix de guerre des TOE avec étoile de bronze et médaille d'outre-mer

Le Bureau de la Section de l'Orne



avec agrafe "EO" (remise à son fils) ; Yves Deshayes (décédé) : croix du combattant volontaire avec barette "Indochine" (remise à son fils) ; Julien Douillet, Jacques Queruel, Raymond Vilette : croix du combattant volontaire avec barette "Indochine" ; Pierre Godel : croix du combattant, médaille d'outre-mer avec agrafe "EO" et médaille commémorative d'Indochine ; Jacques Lecomte : croix du combattant et médaille d'outre-mer avec agrafe "EO" ; Daniel Sales : médaille commémorative d'Indochine ; Roger Lebigot : médaille commémorative 39/45 avec barette "Libération".

Un vin d'honneur offert par la municipalité et un banquet amical réunissant 155 convives terminèrent cette belle journée dont l'impact a été important puisqu'elle nous a valu 12 nouvelles adhésions, dont celle du docteur Nguyen Phy dans les trois semaines suivantes. Bienvenue à tous. L'effectif est maintenant de 235 adhérents.

Objectif à court et moyen terme :
- une exposition photos et documents sur l'Indochine,

- voyage touristique à Paris.
Nécrologie : Nous devons déplorer le décès de notre ami Jean Gueru de Sai (secteur d'Argentan). Nous adressons à son épouse et à sa famille nos doléances ainsi que l'expression de notre profonde sympathie.

SECTION DU RHONE Président : M. Géraud 12, rue Ste Marguerite 69110 Ste-Foy-Les-Lyon

La section du Rhône a été présente, par son drapeau et par quelques-uns des membres de son bureau, aux diverses manifestations officielles qui ont jalonné ce trimestre : notamment les cérémonies de la Libération de Lyon, le 4 septembre, et celles qui commémoraient le 70ème anniversaire de l'Armistice.

Nos permanences mensuelles du 4ème jeudi ont repris avec une fréquentation accrue et la présence d'amis venus s'informer et, souvent, adhérer à notre association.

Au cours de sa séance de rentrée le bureau

a arrêté les grandes lignes de son programme pour l'exercice 1988/89 avec les "points-forts" suivants :

- notre participation au Forum régional des associations, les 12, 13 et 14 janvier prochains, sous l'immense halle Tony Garnier magnifiquement restaurée qui verra certainement battre le record d'affluence de la précédente édition : 103 000 visiteurs !
- notre assemblée générale qui se tiendra le dimanche 19 février à notre siège : hôtel municipal, 7, rue Major Martin, Lyon 1er.

Nous espérons que cette année verra aboutir une démarche maintes fois renouvelée, à savoir : l'octroi d'un nom évoquant l'Indochine française à une place ou à un square de Lyon ; les autorités municipales nous l'ont promis, reste à trouver l'endroit !

SECTION DE LA VENDEE Président : M. Gandouin 4, rue des Forge 85750 Angles

Le 17 septembre 1988 le président s'est déplacé à la Roche-sur-Yon sur invitation de M. le Maire Conseiller régional pour la cérémonie commémorative du 44ème anniversaire de la libération de cette ville accompagné de M. Lefebvre porte-drapeau.

Le 15 octobre 1988 un buffet dansant réunissait 67 convives au restaurant "La Minoterie" à Luçon, soirée très appréciée qui a permis de recevoir M. Michelin remplaçant M. De Monzon maire et conseiller général, empêché.

Le 23 octobre 1988 le Président et le porte-drapeau Seron se sont déplacés à Royan sur invitation de Mme Lemesle présidente ANAI-Charente-Maritime, et à l'occasion de la première assemblée générale sous les auspices du général Simon, président national.

La section de la Vendée s'est rendue le 11 novembre 1988 aux cérémonies officielles des anciens combattants à la Roche-sur-Yon ainsi qu'à la réception de M. le Préfet dans les salons de la préfecture de la Vendée.

Une date à retenir : le 15 janvier 1989 à 10 h aura lieu l'assemblée générale annuelle de la section à La-Roche-Sur-Yon, 4, place Albert 1er. Il est prévu un dépôt de gerbe ainsi qu'un vin d'honneur.

Deux camarades nous ont quittés MM. Jean Millet d'Angles et Ernest Ferré des Sables d'Olonne. Le drapeau et une délégation ont assisté aux obsèques.

SECTION DE L'YONNE Président : M. le Colonel Coet 10, rue du Champvilain Cheny - 89400 Migennes

Le 29 septembre 1988 à l'occasion de l'exposition d'art asiatique au bénéfice de l'aide humanitaire au Laos, en présence du maire de Sens et de nombreuses personnalités, le Lt-colonel Coet a remis, au nom de la section de l'Yonne, un chèque au prince laotien Anouvong Khattienarath, pour l'association qu'il préside.

Le 13 octobre 1988 à Auxerre, caserne Vauban, les présidents des comités de l'Yonne se sont réunis. A cette occasion le calendrier des assemblées générales des comités a été fixé :

- Comité de Joigny le 26 février 1989,

- Comité d'Avallon le 4 mars 1989,
- Comité de Saint-Florentin le 11 mars 1989,
- Comité de Sens le 8 avril 1989,
- Comité d'Auxerre le 15 octobre 1989.

L'Assemblée départementale de la section a été décidée pour le 23 avril 1989 et se déroulera à Chablais.

Le 16 octobre 1988 le comité d'Auxerre s'est réuni en assemblée générale, sous la présidence de Mme Cuffaut et en présence du président départemental, le Lt-colonel Coet. A l'issue un repas réunit une cinquantaine de participants, qui terminèrent heureusement cette journée sympathique.

Le 9 novembre 1988, une exposition sur la guerre 1914-1918 a été inaugurée à Joigny. Le comité de Joigny a participé à l'organisation de cette exposition qui s'est avérée un succès certain.

Le repas traditionnel du 11 novembre des anciens combattants de Joigny était cette année organisé par le comité de Joigny et son dynamique président M. Valet.

Tous les comités ont participé aux manifestations qui se sont déroulées dans le département à l'occasion du 70ème anniversaire de l'armistice de 1918.

La section de l'Yonne a accompagné à sa dernière demeure un de nos camarades décédé en Charente-Maritime : M. Gerstemberg André. Le Comité d'Auxerre a déposé une plaque commémorative à cette occasion.

Par ailleurs nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Besson Delile, que le comité de Joigny a accompagné le 10 octobre 1988.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

SECTION DES YVELINES Président : M. Guy Lerpinière 21, rue de la Forêt 78579 Chanteloup-les-Vignes

Le président Lerpinière fait part de son souci quant à la situation financière préoccupante de la section. En effet un très grand nombre d'adhérents oublient tout simplement de régler leurs cotisations. Il faut rappeler que les adhérents qui n'auraient pas régularisé les années 87 et 88 à la date du 28 février 1989 seront tout simplement radiés.

D'autre part la section présente ses félicitations à :

- M. Guy Duperrier, membre du bureau, qui a épousé Melle Dinh Thi Thuy Tien le 17-09-1988.

- Mme Annamalay Saraswadi pour la naissance de son petit Michel le 21-09-1988.

ainsi qu'aux récipiendaires des distinctions suivantes :

- Ordre national du Mérite remis le 8 mai à M. Auguste Bonnevaux par M. Masdeu-Arus député-maire de Poissy.

- Croix du Combattant Volontaire à : M. le Capitaine de Vais-

seau (ER) Pierre Auriacombe, M. Temari Temachu, M. Trinh Sinh Suong.

- Croix du Combattant à : MM. Yang Ying et Raymond Aouday.

Enfin nous adressons toute notre sympathie à nos camarades Aouday et Temari qui ont eu tous deux la douleur de perdre leurs épouses après une longue maladie.

SECTION DE LA SEINE-ET-MARNE Président : M. Roger Bouvier 8, rue Saint-Germain Gouvernes - 77400 Lagny

Le 22 octobre en présence du président, le groupe local de Nemours a organisé un repas baguettes à Grez-sur-Loing, à l'initiative de Mme Anne Del Puppo. Soirée très réussie où une soixantaine d'adhérents de l'ANAI et leurs amis se sont retrouvés dans une bonne ambiance.

Une délégation ANAI de Seine-et-Marne avec son drapeau a participé le 2 novembre aux cérémonies du souvenir au Jardin Tropical du bois de Vincennes.

Le 10 novembre une délégation de la section est présente à la réception de M. le Préfet de Seine-et-Marne à Melun.

L'Assemblée générale annuelle s'est déroulée à Provins le 3 décembre 1988. L'organisation matérielle avait été confiée à notre ami Edmond Duval maire adjoint à Provins et membre de l'ANAI. L'assemblée générale s'est tenue à la salle St Thibault en présence du colonel Poupard délégué du général Simon notre président national. Après les rapports de notre secrétaire Mme Boileau et de notre trésorier M. Bourcier, notre président M. Bouvier au cours de son rapport moral a rappelé notre souvenir collectif de l'Indochine, il a rappelé également les objectifs de l'ANAI, a notamment brossé l'état de la section ANAI de Seine-et-Marne et a donné des orientations d'avenir pour l'organisation de la section. A l'issue de l'assemblée générale une cérémonie avec dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts de la commune.

A 12 h 30 un vin d'honneur a été offert, salle Vite, par la municipalité à tous les participants en présence de M. Alain Peyrefitte, maire de Provins, ancien ministre. Un certain nombre de nos adhérents se retrouvaient enfin dans un restaurant de la ville pour un repas amical.

DUCAL
SPECIALISTE
DU CONVERTIBLE

Robuste et peu encombrant
1 ou 2 places
(literie 0,65 - 0,80 - 1,20 et 1,40)
Grand choix en exposition

CAPÉLOU
37, AV. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS TEL 13 57 46 35+ METRO PARMENIER

SECURITE SOCIALE, SERVICE NATIONAL, PENSIONS

De nombreux adhérents s'étonnent que leur service national n'ait pas été pris en compte par la Sécurité sociale dans le calcul de leurs retraites.

Il faut savoir que seules les personnes ayant été immatriculées à la Sécurité sociale **avant** leur service national peuvent prétendre à l'intégration des annuités "militaires" dans celles nécessaires à la retraite. Cette mesure s'applique également aux appelés ayant servi au-delà de la durée légale.

Cette règle est parfaitement injuste car elle pénalise ceux qui ont fait leur devoir national par rapport à ceux qui ont réussi à y échapper.

Toutefois, elle a été assouplie en ce sens qu'une activité salariée même réduite, mais ayant donné lieu à versement de cotisations, est suffisante pour permettre la validation du temps passé sous les drapeaux. Par activité salariée réduite, on peut signaler par exemple les jobs de vacances dans une entreprise qui a cotisé à la Sécurité sociale. Il faut cependant produire le justificatif, dont la feuille de paie de l'époque et ce n'est pas toujours facile de la retrouver !

COMMUNIQUE DE L'ADO (Association pour le Développement des Oeuvres d'Entraide dans l'Armée)

Maisons de retraite spécialisées dans l'accueil du 4ème âge.

Le Général J. Biré, président de l'ADO, nous a fait part des contacts qu'il a pris avec la filiale Santé de la Lyonnaise des eaux concernant l'accueil des personnes du 4ème âge (c'est-à-dire complètement dépendantes) dans des établissements spécialisés.

Cette société est en effet au nombre des organismes qui proposent des solutions en accord avec les pouvoirs publics et avec la Sécurité sociale.

Un établissement témoin sera prochainement ouvert en région parisienne, dans le centre ville du Bourget (fin 1988).

D'autres réalisations viendront à terme en 1989 à raison d'une par mois (Cannes janvier 1989, Lyon, Paris 20ème, Antony, Rueil Malmaison, Sarcelles, Toulouse, etc...). Ces résidences comporteront 100 lits chacune, répartis en unités de vie de 6 à 8 personnes, soit 7 chambres plus un salon.

A titre officieux on peut ajouter :

- que le prix de la journée de soins médicaux s'élèverait à 120 F environ, pris en charge totalement, ou au moins à

75 % par la Sécurité sociale.

- que le prix de journée de séjour à la charge des résidents ou de leurs familles soumises à l'obligation alimentaire légale avoisinerait les 300 F. L'aide publique ou privée pourra évidemment venir en déduction de ce montant sous certaines conditions de ressources des résidents.

Nous espérons pouvoir vous communiquer dans le prochain bulletin tous les détails sur ce problème qui peut intéresser de nombreux "4ème âge" autour de nous.

INDEMNISATION DES BIENS ABANDONNES OUTRE MER

La loi du 16 juillet 1987 a précisé les conditions d'octroi d'un éventuel complément d'indemnisation à certaines catégories de rapatriés. Elle avait fixé la date limite du 19 juillet 1988 pour le dépôt d'un questionnaire à l'ANIFOM (Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'Outre-Mer).

Nous avons reçu récemment l'information que cette limite avait été annulée. En conséquence, les bénéficiaires éventuels de la loi peuvent toujours envoyer leurs questionnaires à l'ANIFOM (185, rue de Bercy - 75012 Paris).

ADRESSES UTILES A CONNAITRE : LES CIRA

Les CIRA (Centres interministériels de renseignements administratifs) répondront gratuitement, par téléphone, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h, à toutes vos questions sur la législation, la réglementation et les procédures dans tous les domaines de l'administration.

Il existe sept CIRA en France où sont détachés en permanence des fonctionnaires appartenant à tous les ministères.

Paris : (1) 43.46.13.46 ; Lille : 20.57.58.59 ; Rennes : 99.33.21.21 ; Bordeaux : 56.29.18.18 ; Marseille : 91.26.25.25 ; Lyon : 78.63.10.10 ; Metz : 87.31.91.91. Un huitième centre sera ouvert à Toulouse à la fin de l'année 1988.

DROIT AU PELERINAGE GRATUIT SUR LES TOMBES DANS UN CIMETIERE NATIONAL

(Code des Pensions Militaires d'invalidité et des Victimes de Guerre Art. L 515-516, R 570 et R 571)

Afin de leur permettre d'aller se recueillir sur la tombe d'un militaire "Mort pour la France", ayant droit à la sépulture perpétuelle, il est accordé aux familles, le droit à un pèlerinage annuel gratuit, du lieu de résidence, au lieu

d'inhumation (nécropole nationale ou carré militaire dans un cimetière communal).

Reconnaissance du droit :

Pour que le droit au pèlerinage gratuit soit reconnu il faut :

1. Connaître le lieu où se trouve la tombe. Après consultation du fichier central des sépultures, une attestation du lieu d'inhumation est établie, une fois pour toutes, par le Bureau des Nécropoles Nationales du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, mais des copies peuvent éventuellement être délivrées.

La démarche peut se faire directement auprès de la Direction Interdépartementale des Anciens Combattants du lieu de résidence.

N.B. - Pour les Combattants disparus, le permis sera délivré pour se rendre au cimetière le plus proche du lieu de disparition.

Si la famille a fait transférer le militaire dans un caveau familial ou un cimetière civil, aucun permis ne peut être délivré.

2. Etablir le lien de parenté avec le mort. Ce lien est certifié par la mairie du lieu de résidence sur un imprimé spécial que l'on peut se procurer à la mairie ou à la Direction Interdépartementale des Anciens Combattants.

Délivrance des billets gratuits ou remboursement :

Tombes situées en France

Un billet annuel gratuit, délivré par la SNCF, est accordé simultanément, pour se rendre du lieu du domicile à la gare la plus proche :

- à la veuve (non remariée ou redevenue veuve ayant retrouvé ses droits à pension) ; aux enfants et petits-enfants ; aux parents et grands-parents ; et à défaut seulement : aux frères et soeurs. (en cas de remariage, le permis est maintenu à la veuve s'il y a encore des enfants mineurs du premier mariage). Les frais de transport de la gare au cimetière peuvent être remboursés par le Bureau des Nécropoles Nationales du secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants.

Pour obtenir les billets gratuits, il faut adresser l'imprimé spécial délivré par la Mairie (lien de parenté) et, pour la première fois, l'attestation du lieu d'inhumation à :

Direction des Facilités de Circulation aux Tiers, 12 bis, rue de Buda-pest, 75009 Paris.

Tombes situées en Corse ou en Afrique du Nord

Les familles peuvent opter entre : une traversée maritime ou aérienne, tous les

ans, pour deux personnes ou une traversée maritime ou aérienne, tous les deux ans, pour quatre personnes. La gratuité est limitée à la veuve, aux enfants et aux pères et mères.

La Direction Interdépartementale peut délivrer une réquisition maritime en classe "Cabine C" ou une réquisition aérienne (dans ce cas, ne sera remboursé qu'une partie du billet d'avion sur la base de ce qu'aurait coûté un billet de bateau).

Toutes ces indications sont valables pour les familles se rendant de France en Corse ou en Afrique du Nord, et vice-versa.

Sur présentation des factures correspondantes, les frais de transport en autocar ou en taxi peuvent être remboursés (bien demander la facture au moment du transport).

Pour toutes démarches, s'adresser à la Direction Interdépartementale du domicile où à celle compétente territorialement.

Tombes situées à l'étranger

Du lieu de domicile à la frontière, un permis annuel gratuit sur la SNCF peut être délivré.

De la frontière au lieu d'inhumation :

- Pour l'Italie, il faut s'adresser au consulat italien le plus proche du domicile, afin d'obtenir une réduction de 70 % sur les chemins de fer italiens.

- Pour la Grande-Bretagne, le prix de la traversée maritime est remboursé (s'adresser au Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, Service des Nécropoles).

- Pour les Pays-Bas, les frais de transport sont remboursés et l'hébergement est gratuit. S'adresser au "Nederlands Dorlogograven Comitee", 2, Josuellaen H. Landstiching, Post Nijunegev (Pays-Bas).

- Pour les autres pays, la gratuité du voyage est limitée au parcours du domicile à la gare frontalière.

Voyages aux camps de déportation

Des associations de déportés organisent, chaque année, des pèlerinages collectifs et se chargent de toutes démarches.

Pour obtenir des billets de train gratuits, en France et en RFA, pour le départ lui-même et sa famille, s'adresser soit à la Direction Interdépartementale, soit au **Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, Service des Nécropoles, 37, rue de Bellechasse, 75007 Paris.**

**Bien encadrée
la plus petite des publicités se remarquera
et sera lue comme vous venez de le faire**

Avis de recherche

APPEL AUX ANCIENS DE LA BMEO

(Brigade Marine en Extrême-Orient)

Une petite équipe d'anciens marins souhaiterait organiser un rassemblement amical de retrouvailles à Arcachon en 1989, où a été créée cette glorieuse unité. Elle cherche donc des anciens de la BMEO intéressés par cette idée et qui auraient de plus des suggestions à faire. S'adresser à M. Jean Bretonnet, La Farge, 71340 Sennecey-le-Grand.

Louis Marchon Vice-Président ANAI 52 recherche un membre de l'équipage du LCT 9070 (Cdt Gouel) au Tonkin de 1954 à 1955 - Lui écrire 9, place Charles-de-Gaulle - 52800 Nogent ou téléphoner : 25.31.81.18.

Maurice Grayo, 11, rue St-Frobert, 10120 St-André-les-Vergers, opérateur-radio militaire puis civil en Indochine, souhaite renouer avec :

. le brestois Henri Le Pesq, qui fut son compagnon à la 72ème CCT et était sergent-chef à Saïgon en 1951.

. André Maillolochon, sergent-chef, qui était son chef de quart au BCRM de Saïgon en 1948-1949.

. André Girardot, parachutiste, puis chef d'agence d'Air Vietnam à Hué (centre Annam) en 1951 et partit ensuite diriger un élevage de bovins à Brazzaville. Merci aux adhérents qui pourraient éventuellement m'aider à retrouver mes amis.

Jean Ginet, 4 bis, rue Molière - 38300 Bourgoin-Jallieu, recherche anciens du 23ème BTA qui était basé à Cao-bang de 1948 à 1949.

Recherche anciens du RACL et du RACM - période de 1942-1947 - Ecrire à Charles Subit 6, place Jovin Bouchard, 42480 La Fouillouse.

G. Propappas, 59, rue L. Vanraet, 59240 Dunkerque, recherche Raymond Campana aspirant-médecin en 1945 au camp militaire de Hanoï où ils étaient tous deux prisonniers des Japonais. Témoignage demandé pour une demande de pension (dysenterie).

Recherche Gécé René présent au Centre des transmissions de Tong au début de 1945. Dernier domicile connu : Neuville-de-Poitou. Ecrire à Hasse Marcel, 97, rue Bouchery 59113 Seclin ; Tél. : 20.90.04.88.

Le Colonel Etienne, Président de la section du Var de l'ANAI (31, rue d'Alger, Toulon. Tél. 94.89.55.41), recherche le père du S.K.C. James B. Roellig, embarqué à bord de l'U.S.S. "Yellowstone".

M. Roellig est né en Indochine à Sadec de père français et de mère indochinoise. Sa naissance a été déclarée aux autorités de Sadec sous le nom de N'Guyen Van Bè le 10 septembre 1953.

Son père, militaire en Indochine de 1952 à 1954, servait probablement comme sous-officier dans l'infanterie. Il a été rapatrié sur la Métropole en 1954 avec sa fille alors âgée de 3 ans.

A la suite d'un contre temps, qui les a retardés, la mère de ses enfants, N'Guyen Thi Sanh et son fils n'ont pu embarquer et sont restés à Saïgon.

Ce fils a été emmené par la suite aux Etats-Unis, en 1965, il avait alors 12 ans, par un militaire américain et adopté par les parents de celui-ci. Il est donc citoyen américain et porte maintenant le nom patronimique de ses parents d'adoption.

Il ignore le nom de son père et se trouve être sans nouvelle de sa mère. Il ignore ce qu'elle est devenue depuis qu'il a quitté l'Indochine.

Il souhaite ardemment connaître un jour ce père dont le destin l'a séparé.

Si un lecteur de cet avis de recherche se retrouve dans cette ébauche de profil incomplète, il est prié de se mettre en rapport avec le Colonel Etienne.

PETITES ANNONCES

Offres d'emploi

Nous suggérons à nos adhérents patrons d'entreprises d'utiliser à **titre gracieux** nos colonnes pour leurs éventuelles recherches de personnel à terme (Par exemple : remplacements prévus de certains agents).

Cela permettrait peut-être à certains anciens (militaires ou non) au chômage de retrouver un emploi.

Merci de vos commentaires et surtout de vos offres à ce sujet.

F.L.B.

(Certaines de ces nouvelles sont glanées dans la presse française. D'autres proviennent de correspondances particulières reçues de Saïgon).

● Le 26 août 1988 le gouvernement a ouvert à Hanoï et à Saïgon deux offices intitulés "Centres commerciaux de visas d'entrée et de sortie". Celui de Saïgon est installé 333, rue Nguyễn Trai, à côté du ministère de l'Intérieur.

● Selon la planification officielle, 63 500 Vietnamiens sont partis en 1988 comme "travailleurs invités" en Europe de l'Est et en Sibérie.

● A l'issue d'un procès qui s'est déroulé à Saïgon du 22 au 30 septembre 1988, dix-neuf inculpés ont été condamnés à la réclusion (dont deux à perpétuité) et trois ont été condamnés à mort : M. Tran Van Luong et les bonzes Thich Tri Sieu et Thich Tue Sy.

● Après la mise en service des billets de 200 dong en octobre 1987, de 1 000, 2 000 et 5 000 dong en mars 1988, celui de 10 000 dong est apparu en novembre 1988. Le franc qui valait 350 dong (500 dong au marché parallèle) en juillet 1988 est passé à 570 dong (700 dong au marché parallèle) en octobre 1988.

● La méthode autoritaire de dévaluation jumelée à un échange de billets en nombre limité semble abandonnée. Elle avait été employée en septembre 1975, mai 1978 et septembre 1985. Bien des familles avaient été ruinées par ce système de redistribution.

● Le gouvernement proclame l'indexation des salaires sur le riz ; les rémunérations s'échelonnent de 40 à 80 kg de riz par mois. (NDLR - il s'agit d'équivalent-riz et non de riz en nature puisque celui-ci fait défaut ; pendant la famine du printemps 1988 au Tonkin, il était rationné à 13 kg par fonctionnaire et par mois. Par ailleurs, si le principe de l'indexation est satisfaisant pour l'intéressé, il restera à intégrer dans le budget de l'Etat les fluctuations intrinsèques du cours du riz selon la date de la récolte et la distance des lieux de production).

● Rappelons qu'en 1939 les premier et second exportateurs de riz dans le monde

VOYAGES A TARIFS REDUITS LE MEILLEUR RAPPORT QUALITE/PRIX

LLORET DE MAR : (Costa Brava) PROMOTION : Hôtel DON JUAN DE QUALITE : Hôtel IFA Départs de Perpignan en autocar	1 225 F 1 595 F (VIN INCLUS)	SEJOURS DE 2 SEMAINES EN PENSION COMPLETE
BALEARES : 1 865 F (VIN INCLUS) De Perpignan en autocar et bateau ou avion Autres départs de Paris et Lyon en avion		*****
BENIDORM : 2 295 F (VIN INCLUS) (Près d'Alicante) Hôtel Caballo de Oro Départs de Perpignan en autocar		DEPARTS D'OCTOBRE 1988 A FIN JUIN 1989
ANDALOUSIE : 3 195 F (VIN INCLUS) De Perpignan en autocar et avion de Barcelone Autres départs de Toulouse, Marseille, Paris, etc.		
+ TUNISIE + PORTUGAL + MAROC + CANARIES + GRECE + IBIZA		
CIRCUITS EXCEPTIONNELS EN PENSION COMPLETE		
THAILANDE : 12 jours, de Paris : 8 avril/9 novembre 1989	8 650 F	
EGYPTE : 9 jours, de Perpignan ou Paris : mai/oct. 1989	7 175 F	
CANADA-USA : 11 jours, de Paris : 14 juin/1 sept. 1989	9 440 F	
SINGAPOUR-JAVA-BALI : 13 jours : 18 mai/19 oct. 89	13 300 F	
BRESIL-AMAZONIE : 13 jours, de Paris : 13 sept. 89	14 580 F	
TURQUIE : 9 jours de Paris : 10 mai/6 sept. 89	5 585 F	
ENVOI GRATUIT DES PROGRAMMES SUR SIMPLE DEMANDE		
Nom et prénom :		
Adresse complète :		
ANAI		

VOYAGES B. & P. 39, quai Vauban - 66026 PERPIGNAN CEDEX
Licence d'Etat n 202 - TEL. 68.35.25.25

étaient la Birmanie et le Vietnam, qui figurent aujourd'hui parmi les pays les plus pauvres du monde.

Evolution du prix du kilo de riz de qualité moyenne au marché libre à Saïgon : 500 dong en avril 1988, 780 en juin.

● Evolution du prix du kilo de viande de porc au marché libre à Saïgon : 1 300 dong en janvier 1988, 4 000 en juin.

● Frais de scolarité dans l'enseignement primaire : 1 600 dong pour l'année scolaire 1987-1988, 5 800 pour 1988-1989.

● Prix d'un timbre-poste pour l'étranger : 2 300 dong en août 1988, 3 900 en septembre, 7 400 en octobre. Exceptionnellement en octobre : 900 dong un quart de feuille de papier pelure et 10 700 dong une grosse enveloppe recommandée.

● Prix d'un litre d'essence : 500 dong en juillet 1988, 1 200 dong en août.

● Gamme de salaires mensuels en octobre 1988 : de 20 000 à 50 000 dong.

UNE LETTRE DES PLATEAUX MONTAGNARDS DU CENTRE VIETNAM

L'an passé on avait déjà faim, l'année prochaine il y aura encore une plus grande faim. Le riz ne pousse pas à cause d'une trop grande sécheresse. Quand il pleut, il pleut trop fort et cela ne sert à rien ; il y a trop de chenilles. Beaucoup de villageois viennent me voir et je leur donne du riz en échange de quelques services. Ici la vie coûte très cher. Vos parents ont beaucoup de difficulté pour vous écrire car une lettre coûte plus de deux mille piastres ! A cause de la misère, les gens font n'importe quoi, c'est triste ! Priez pour nous afin que nous nous attachions toujours plus au Seigneur malgré la pauvreté et la faim. Nous ne vous oublions pas, ainsi que tous les autres montagnards.

Il y a ici très peu de prêtres. Les vieux sont tous morts et il ne peut y avoir de relève. A vue humaine, c'est terminé, mais Dieu est tout-puissant.

COMMEMORATION DU 9 MARS 1945 APPEL DU PRESIDENT NATIONAL AUX PARISIENS (ET AUX AUTRES "FRANCILIENS")

Les cérémonies commémoratives du 9 mars 1945 se dérouleront à Paris le même jour que les élections municipales, le dimanche 12 mars 1989. Le calendrier d'utilisation de l'Eglise des Invalides ne permet pas de modifier cette date.

Or les autorités civiles et militaires ont le devoir de s'abstenir de toute manifestation pendant la période électorale. Quant aux électeurs inscrits en province, ils ne pourront participer aux activités parisiennes.

De ce fait nos cérémonies risquent de ne pas revêtir leur habituel majesté. Un appel très pressant est adressé aux Parisiens et franciliens pour qu'ils viennent nombreux témoigner de leur fidélité, en leur nom et à la place des absents.

APPEL DU TRESORIER NATIONAL

COTISATION 1989

La cotisation de 1989 (75 F minimum, dont 50 F pour le siège national et pour le service du bulletin) est exigible le 1er janvier et payable :

- aux trésoriers départementaux, par les adhérents membres d'une section,
- au trésorier national, par les autres adhérents, dits "individuels".

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire leur don de leur revenu imposable (dans la limite de 5 % de celui-ci). La procédure est simple :

- établir un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 06-0577 (ce numéro est celui du dossier de l'ANAI à la Fondation),

- adresser ce chèque à l'ANAI, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

Le chèque sera enregistré par l'ANAI, puis encaissé par la Fondation de France, qui enverra le reçu au donateur et reversera le montant à l'ANAI trois mois plus tard.

Les adhérents individuels qui désirent recevoir un timbre de l'année à apposer sur leur carte sont invités à faire parvenir au siège national une enveloppe timbrée prête à leur être retournée.

Pour toute démarche l'indication du numéro d'adhésion est indispensable.

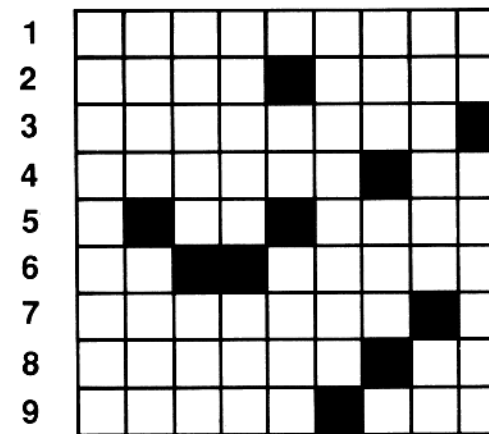
La Voix du Combattant

Organe de l'Union nationale des Combattants, fondée par le Président Clémenceau et le Père Brottier, la Voix du Combattant présente tous les mois des informations générales concernant les anciens combattants de toutes les guerres.

L'abonnement annuel coûte 40 F et court obligatoirement du 1er janvier. Les inscriptions sont reçues 18, rue de Vézelay, 75008 Paris, Tél. : (1) 45.61.17.30.

Les mots croisés d'Ong Cop - N°2

I II III IV V VI VII VIII IX



Horizontalement : 1. Combattait les lions - 2. Belle fleur bulbeuse - Couche tendre - 3. Il a l'oeil... - 4. Chantent et dansent - Eclat de rire - 5. Un très bon point - Récoltera peut-être - 6. Dans les murs - Rendre moins lourd - 7. Souvent armé d'un trident - 8. Choississant - préposition - 9. Travaille à la glace - On utilise son eau, sa paille ou sa poudre.

Verticalement : I. Peut remplir plus d'une fonction - II. 18 ans pour Victor Hugo - Un peu acide - III. De l'alphabet grec - Moineau sans queue - IV. Souvent opaques - Doublé, charmait nos oreilles - V. Article - 1,118 à Paris - VI. Thésaurisent - VII. Atome - Long... temps - VIII. Cardiaque, il nous importe - Préfixe - IX. Blanc, blanc - Changez l'air.

Le service du bulletin sera interrompu **définitivement** à partir du numéro du 1er trimestre 1989 à ceux de nos adhérents négligents qui ne seraient toujours pas en règle de leurs cotisations 1987 et 1988 à la date du 28 février 1989.

C'est un ultime délai de grâce, vérifiez vite votre situation et régularisez avant qu'il ne soit trop tard !

Le secrétaire général

Solution des mots croisés d'Ong Cop - N°2

Horizontalement : 1. Bestiaire - 2. Lixia - Moye - 3. Vigilant - 4. Almées - Ha - 5. As - Sème - 6. EV - Ager - 7. Neptune - 8. Triant - De - 9. Etame - Riz.
Verticalement : I. Bivalente - II. Exit - Vert - III. Sigma - Pia - IV. Tates - Tam - V. Le - Aune - VI. Amassent - VII. Ion - Ere - VIII. Ryhme - DI - IX. E.E. - Aeriez.

